

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

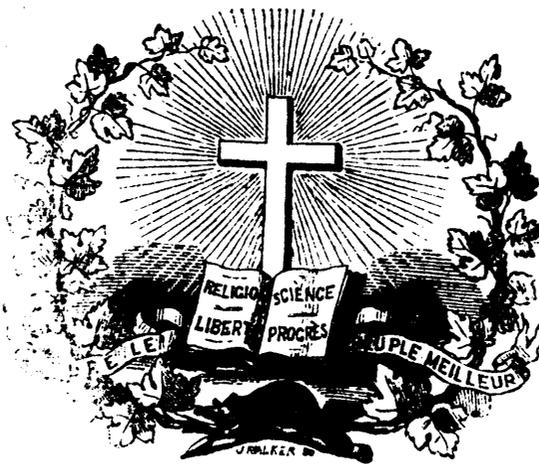
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Novembre 1873.

No. 11.

SOMMAIRE.—POÉSIE: La réponse du Séminole; N. Legendre—
LITTÉRATURE MARITIME: Biographie, le capitaine Marryat; (suite)
—EDUCATION: De l'éducation morale des enfants—BEAUX-ARTS
M. Marshall Wood.—HISTOIRE DU CANADA: Les monuments
du général J. Wolfe.—Jean Nicolet—Pensées et maximes.—
AVIS OFFICIELS: Erratum—Avis concernant les dissidents de
Franklin.—Erections, etc., de municipalités scolaires—Nomi-
nations de commissaires et de syndics d'écoles.—Diplômes octroyés
par les bureaux d'examineurs.—RÉDACTION.—Bulletin Bibliog-
raphique.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS—
Bulletin des sciences.—Bulletin de la géographie.—Bulletin des
statistiques.—Bulletin de l'histoire naturelle.—Bulletin de
l'agriculture.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Faits
divers.—Annonces.

POÉSIE.

La réponse du Séminole.

Feu de partout ! Lancez vos colonnes serrées.
Je ne courberai pas mon front ;
Sur ce bras libre et fier vos chaînes excrées
Jamais plus ne s'imprimeront !
Aux nuages du ciel j'ai dérobé leur foudre,
A mon tour ; et ce bras vainqueur
Va marquer dans le sang la trace de la poudre
Au pâle front de l'opresseur !

J'ai semé la terreur dans vos cités lointaines.
J'ai fait fremir vos cœurs souillés ;
J'ai scalpé vos guerriers, et j'ai blanchi nos plaines
De tous leurs crânes dépouillés.
Vous m'offrez des traités, la paix ? Votre offre est vaine ;
Je brave le visage blanc !
Tout le fer de ma lance est trempée dans la haine
Mon cri de guerre est *Mort et sang !*

Défendez vos foyers ; le butin de la guerre
Prenez-le ! Moi, mon seul plaisir,
Est de voir tout sanglant et mordant la poussière,
L'homme blanc tomber et mourir !
Sa plainte à mon oreille est comme une harmonie,
Sa souffrance, un baume à mon cœur ;
Je savoure à longs traits toute son agonie
Quand il se tord dans la douleur.

Vous me traquez partout, comme un gibier farouche,
À travers plaines et forêts ;
Partout j'ai devant moi la menaçante bouche
Et les pointes de vos mousquets.
Moi seul, comme un guerrier, du haut de ma colline
Avec ma fière lance au poing,
Je tiens contre vous tous ferme ; et ma carabine
Vous dit : n'avancez pas plus loin !

Vous voulez dévaster mon wigwam solitaire ?
—Je l'ai moi-même incendié.
Egorger devant moi mes enfants et leur mère ?
—Leur fraîche tombe est sous mon pie !
Vous voulez par la faim me réduire, sans toute,
Impuissants sur ceux que j'aimais ?
Je vis de haine ; c'est un pain dur, mais je doute
Qu'il vienne à me manquer jamais !

Oui mon cœur tout entière jette sur vous sa haine ;
Mes yeux vous lancent leur mépris !
Jusqu'au dernier soupir de ma mourante haleine,
Je vous brave et je vous maudis !
Vous demandez quartier ? Jamais ! —Et ma vengeance.
Jamais vous ne la dompterez.
Je veux de votre sang faire une mer immense ;
Avec moi vous y tomberez !

N. LEGENDRE.

—Traduit du Recueil du colonel Patten.

LITTÉRATURE MARITIME.—BIOGRAPHIE.

Le capitaine Marryat.

(Suite)

Rien n'est exagéré dans l'espèce de martyr que le romancier fait subir aux novices de ses romans, où il raconte sous des noms fictifs des épisodes de sa propre histoire. Nous apprenons par ses lettres que son principal persécuteur fut un nommée Cobett.

Lorsque *l'Impérieuse* appareilla, l'amiral commandant le port ne voulut écouter ni la raison ni le bon sens et obligea lord Cochrane à lever l'ancre avant que rien fût prêt pour le départ. Les munitions, les fusils, etc., tout gisait pêle-mêle sur le pont, quand la frégate quitta le

port en pleine tempête. Dans la confusion générale, un morceau de fer placé trop près de l'« habitacle » déranger la boussole et fut cause que le navire dévia de sa route. Au milieu de la nuit, *l'Impérieuse* heurta contre des rochers entre Ouessant et le continent. Sans un miracle *l'Impérieuse* eût été perdue comme le fut plus tard, en décembre 1847, entre Sorelli et Fratelli, rochers de la Méditerranée, *l'Acenger*, vaisseau à bord duquel était le fils de Marryat lui-même. Avec *l'Impérieuse*, la marine aurait eu à regretter dans le père un aussi brave marin que celui qu'elle eut plus tard à regretter dans le fils, et la littérature eût été privée du plus grand de ses romanciers maritimes, uniquement à cause de l'entêtement d'un vieil amiral qui avait persisté à faire sortir la frégate du port pendant une tempête dont on lui avait représenté les dangers.

Au reste, Marryat n'aurait pu trouver un meilleur vaisseau, ni un plus hardi capitaine. « Du jour où *l'Impérieuse* levait l'ancre jusqu'au moment où elle rentrait au port, écrit Marryat, un jour sans combat était pour nous un jour de désappointement. L'admirable précision de notre tir avait été obtenue par une pratique continuelle ; le sang-froid et le courage de notre capitaine électrisaient l'équipage ; la soudaineté de nos attaques, la revue après le combat, les morts pleurés, les blessés presque enviés, la poudre brûlée si près de nos figures que les années n'ont pu en effacer l'empreinte, le culte que nous avions pour notre commandant, les dangers imminents auxquels nous n'échappions que par miracle, l'indifférence montrée par tous pour la vie, m'ont laissé des souvenirs qui font encore battre mon cœur aujourd'hui. »

Avec un tel capitaine et un tel équipage, nous ne devons pas être surpris d'apprendre que, durant les trois années que Marryat servit à bord de *l'Impérieuse*, il fut témoin de plus de cinquante engagements auxquels il prit la part la plus active qu'on puisse attendre d'un midshipman de son âge. Rien que dans le premier hiver de sa croisière, lord Cochrane captura ou coula à fond trois vaisseaux de guerre français, plus douze bâtiments marchands, et démôlit le fort Roquette, à l'entrée d'Arcachon. Nous citerons entre autres l'affaire de février 1808, où lord Cochrane, voulant couler bas un navire qui s'était réfugié sous une batterie dans la baie d'Arcachon, ordonna à une troupe de marins dont faisait partie l'aspirant Marryat de descendre dans les canots et de prendre l'ennemi à l'abordage. La résistance fut vigoureuse. Le lieutenant commandant la chaloupe anglaise tomba mort, percé d'une balle ; Marryat qui se trouvait tout à fait derrière lui, renversé par la chute du corps, foulé aux pieds par ses camarades, resta sans connaissance sur le pont jusqu'à la fin de l'action et fut inscrit sur la liste des morts. Dans *l'Officier de marine*, le romancier raconte cette aventure et y fait figurer son persécuteur Cobett sous le nom de Murphy.

« Un canot, dit-il, amena le chirurgien et ses aides pour inspecter les morts et soigner les blessés. Murphy vint avec eux.—Il n'avait pas fait partie des combattants, et me voyant en apparence sans vie, il me poussa du pied en disant : « Voici un jeune coq qui ne chantera plus ; il a eu de la chance de finir ainsi, car c'était un vrai gibier de potence. »

« Cette voix détestée aurait eu, je crois, le don de me rappeler du tombeau, lors même que ma feuille eût été signée pour l'autre monde ; mais je n'étais que blessé, et je pus m'écrier faiblement : « Menteur que vous êtes ! » Malgré la tristesse d'une pareille scène, ce dementi provoqua un éclat de rire général aux dépens de mon interlocuteur. On me releva, on me mit au lit, on me soigna et je fus bientôt en état de raconter tous les détails de mon aventure. Cependant je restai longtemps et dangereusement malade. »

Il est amusant de voir combien, à cette époque, Marryat croyait aux bons et mauvais jours, entre autres à l'influence maligne du vendredi, superstition qui peut paraître moins étrange chez les matelots quand on sait qu'elle était partagée par un des plus braves amiraux anglais, ami de Nelson.

« Je fus une fois assez fou, racontait-il, pour croire que la superstition du vendredi était une absurdité et, au grand déplaisir de mes hommes, j'embarquai ce jour-là pour une croisière : mon vaisseau échoua et je faillis le perdre, ce qui ne m'était jamais arrivé. Depuis, rien au monde n'aurait pu me décider à lever l'ancre un vendredi. »

Les jours les plus heureux, dit un vieux dicton, sont ceux des plus grands exploits. Les marins de *l'Impérieuse* avaient accompli tant de vaillantes actions le dimanche, qu'ils étaient convaincus qu'aucun désastre ne pouvait leur arriver ce jour-là. Dans l'expédition de Flandres, par exemple, *l'Impérieuse* (elle n'était plus alors commandée par lord Cochrane) fut désignée pour une attaque sur l'Escaut. Soit par trahison, soit par ignorance, le pilote hollandais qu'on avait pris pour guide la conduisit juste sous le feu de la batterie la Terneuse, qui barrait le canal, et elle se vit mitraillée par quinze bouches à feu sans riposter :

« Je pense que nous allons être écrasés, dit Marryat à un des pointeurs qui dirigeaient le tir du premier pont. — Nous avons toujours une chance, monsieur, répondit cet homme, c'est aujourd'hui dimanche. »

Le feu ne discontinuait pas, quand la population endimanchée sortit d'une église située près de la batterie, et alla se ranger autour de celle-ci pour jouir du spectacle :

« C'est un amusement pour eux, dit Marryat, et la mort pour nous. »

Mais bientôt la scène change :

« Ne pouvant faire usage de nos armes à feu, nous hissâmes un petit obusier au faite d'un mât et nous lançâmes un obus. Par une chance incroyable, le projectile alla tomber non seulement au beau milieu de la batterie ennemie, mais encore éclata dans le magasin à poudre. Une effroyable explosion s'ensuivit, et tous ceux qui se trouvaient autour de la batterie, hommes, femmes, enfants, furent tués. »

« La canonnade cessa immédiatement et nous passâmes à travers les ruines fumantes formées par les cadavres des pauvres créatures que la curiosité avait attirées. »

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce singulier incident, si heureux pour nous et surtout si inespéré, ne fit que confirmer la conviction de nos matelots, que le dimanche était un jour de bonne chance pour ceux qui montaient la frégate de Sa Majesté *l'Impérieuse*. »

En décembre 1808 le futur capitaine fut mis à l'ordre du jour dans une dépêche de lord Cochrane, et en mai 1809 il reçut dans le port de Malte un certificat de courage pour s'être jeté à la mer et avoir sauvé la vie du midshipman Cobett, son acharné persécuteur.

Dans *l'Officier de marine*, Marryat raconte cette action, mais d'une façon toute différente du récit qu'il en fit dans une lettre adressée à sa mère. Dans le roman, il dit n'avoir sauvé la vie à Cobett que pour pouvoir se venger de lui, « en le tourmentant à son tour comme fait le chat à la souris. » Cette version est trop contraire à la généreuse nature de Marryat pour que nous puissions y croire. Ce qu'il raconte à sa mère nous semble bien plus vrai, surtout lorsqu'après lui avoir écrit comment il a sauvé la vie à un camarade qui, depuis son arrivée à bord de *l'Impérieuse*, l'avait toujours traité de la manière la plus brutale et auquel il avait juré une haine à mort, il ajoute :

« A dater de ce moment, j'ai aimé Cobett comme je n'avais jamais aimé un ami. Toute ma haine pour mon persécuteur a été oubliée. Je venais de lui sauver la vie ! »

C'est ici qu'il est bon de rappeler qu'en 1818 le capitaine Marryat fut proposé pour la médaille d'or, comme ayant sauvé la vie à plus de douze hommes en s'exposant lui-même au plus grand danger, et que le fils aîné de Marryat, qui s'appelait aussi Frédéric, et à la mort duquel nous avons fait allusion, se montra toujours digne de son père.

Ne pouvant dans le cadre d'un seul article relater tous les actes d'héroïque bravoure par lesquels le jeune Marryat se signala à bord des vaisseaux *le Centaure* et *l'Éole*, sur lesquels il fut embarqué successivement après avoir quitté *l'Impérieuse*, nous ne citerons qu'un épisode de la campagne que fit *l'Éole*. Ce vaisseau croisait devant New-York quand, le 30 septembre 1811, il fut assailli par une tempête furieuse. Le mât de misaine et le mât de hune avait été littéralement balayés par le vent, et l'ordre fut donné pour couper la grande vergue, afin de sauver le grand mât.

« J'attendis quelques secondes, nous dit Marryat, pour voir si quelqu'un se présenterait, tout en me sentant prêt à devenir l'ennemi mortel de l'homme qui me volerait une si belle occasion de satisfaire ma passion dominante : l'orgueil ! Je m'étais souvent vu aux prises avec le danger, je l'avais même toujours cherché ; mais jusque-là d'autres l'avaient partagé avec moi. Saisissant une hache, je fis un signe au capitaine, et je m'élançai sur les cordages. »

Cinq ou six matelots, entraînés par son exemple, le suivirent. L'ascension semblait impossible ; à chaque instant les secousses furieuses que la tempête imprimait aux cordages menaçaient de les précipiter dans l'abîme ou de les broyer contre les mâts. Le capitaine, les officiers, l'équipage tout entier, haletant d'anxiété, les suivaient des yeux, les encourageaient, à chaque coup de hache, mais désespéraient de leur vie. Enfin, la grande vergue est coupée ; le vaisseau se relève ; il est sauvé ; personne n'a péri et les intrépides marins descendent aux acclamations de leurs compagnons.

« Ce fut, ajoute Marryat, le plus beau moment de ma vie, et je n'aurais changé contre aucun trésor de la terre ce que je ressentis en mettant le pied sur le pont. Le sourire approbateur du capitaine, l'étreinte cordiale de mes camarades, les éloges des officiers, le regard ardent et plein d'admiration des hommes de l'équipage, heureux et fiers de m'obéir, me firent une impression à laquelle rien ne peut être comparé.—Mon ambition était satisfaite.—La passion de ma vie, sans laquelle je n'aurais pu exister—mon orgueil—était justifié.—*Revue britannique.*

(à continuer.)

EDUCATION.

De l'éducation morale des enfants.

Les personnes qui soignent les enfants pendant les premières années de leur vie ont la plus grande influence sur le développement de leur cœur, de leur intelligence et de leurs habitudes : aussi sont-elles naturellement et forcément leurs premiers précepteurs. Il ne saurait donc être hors de propos de placer ici quelques conseils sur l'éducation de l'esprit et du cœur pendant la première enfance. En général, on ne réfléchit pas assez sur l'importance de cette première éducation, on est trop porté à croire qu'elle peut être négligée impunément, et qu'il sera toujours temps de redresser les fausses notions et les mauvaises habitudes communiquées par une servante ignorante et grossière. Ces opinions sont funestes, car les premières impressions de l'enfant laissent des

traces ineffaçables et leurs suites sont incalculables. Aussi, son éducation, c'est-à-dire le soin de former ses premières habitudes, doit-il commencer avec ses premières sensations, c'est-à-dire avec sa vie. C'est donc avec raison que Plutarque, ce bon conseiller si plein de sagesse, a écrit : « Si la faiblesse de son tempérament empêche une mère de nourrir son enfant, elle doit au moins mettre tous ses soins à bien choisir la nourrice qu'elle en charge. En effet, s'il est nécessaire, aussitôt après la naissance des enfants, de les surveiller afin de ne laisser se développer aucun défaut corporel, on ne peut aussi former trop tôt leur caractère et leurs mœurs. Les sceaux se gravent aisément sur la cire molle ; de même les préceptes qu'on donne à ces esprits encore tendres s'y impriment facilement et y laissent des traces profondes. C'est pour cela que Platon recommande si expressément aux nourrices de ne point entretenir les enfants de contes ridicules qui remplissent leur esprit d'idées fausses et absurdes. On doit encore, par le même motif, choisir avec soin leurs jeunes compagnons : qu'ils aient des mœurs pures, parlent correctement, sans accent vicieux, car s'il en est autrement, ils leur communiqueront certainement les vices de leurs mœurs et ceux de leur langage. Le proverbe a raison : « On apprend à boiter en vivant avec les boiteux »

Il en coûte presque toujours pour accomplir un acte moral pour la première fois, et si l'habitude ne venait promptement nous le rendre plus facile, il faudrait chaque jour recommencer les mêmes efforts, et jamais nous ne serions meilleurs que la veille. L'habitude, en supprimant la lutte qui précède toujours une première victoire du sens moral est donc la vraie cause de notre avancement vers la perfection.

Ce n'est pas une faible erreur de croire que le naturel vicieux de certains enfants ne puisse être corrigé, et ceux qui les élèvent ne sauraient avoir une trop grande foi dans la puissance de l'homme sur lui-même quand il fait appel à la volonté et à l'habitude. Si le meilleur naturel se corrompt faute de culture, l'éducation peut aussi réformer celui qui est mauvais. Quel arbre négligé ne devient sauvage ! quel arbre bien cultivé ne donne de doux fruits ! Socrate, qui, suivant l'expression de Cicéron, fit descendre la philosophie du ciel sur la terre, est le plus bel exemple de transformation que l'on puisse citer. Il était né avec tous les vices, et la force de la volonté, unie à un jugement droit et aidée par l'habitude avait seule asservi et corrigé en lui les penchants les plus pervers. Aussi, comme les Athéniens irrités contre Zopire qui l'avait deviné, était prêts à le lapider ; « Arrêtez, s'écria Socrate, j'avais vraiment le germe de toutes ces passions, la raison seule en a suspendu les effets. »—*Extrait.*

BEAUX-ARTS.

M. Marshall Wood.

Il y a quelque deux ans, un sculpteur d'une réputation européenne de premier ordre arrivait parmi nous, apportant une statue héroïque de Sa Majesté la Reine Victoria et les bustes du Prince et de la Princesse de Galles. Ces trois objets d'art remarquables étaient placés dans la salle des délibérations du Sénat et les amateurs des beaux arts venaient y admirer le travail d'un ciseau d'une habileté inconnue jusque là parmi nous.

La Reine se distingue par la majesté gracieuse de sa pose et la richesse et le naturel de ses draperies. De sa main droite elle tient le sceptre avec dignité et, de sa main gauche, une couronne de lauriers. Elle est royale

sans roideur et se meut, si nous pouvons nous exprimer ainsi, sans manquer de majesté ; car il y a véritablement du mouvement dans cette statue qu'il faudrait placer dans un meilleur jour pour rendre à l'artiste la justice à laquelle il a droit.

Le buste de la Princesse de Galles, dont le nom est si cher à tous ceux qui la connaissent de loin ou de près, par sa beauté, ses charmes personnels et ses qualités morales, est placé à la droite du siège du Président du Sénat. Tous ceux qui l'ont vu et qui ont vu la Princesse disent qu'il est une reproduction fidèle de l'original, dans les plus beaux jours de sa fraîcheur et de sa jeunesse, puisque la maladie, nous dit-on, a fait pâlir et a quelque peu amaigri cette figure toujours si suave et naguère si pleine de santé. Ce marbre, qui la reproduit, semble sourire comme elle avec sa grâce imitable et cette douceur bienveillante qui n'exclut pas la dignité et ne cesse pas de commander le respect.

La tête pleine de distinction et d'élégante aisance s'attache avec grâce sur un cou admirable ; le profil serait d'une coupe plus sévère s'il se rapprochait davantage de la ligne grecque ; mais il s'en approche suffisamment pour satisfaire l'œil et laisser à la physionomie cette expression de la vie de l'âme que nous préférons, nous profanes, aux formes antiques trop sévères et trop froides, quand celles-ci sont poussées aux extrêmes limites. La nature a ses droits.

Le buste du Prince de Galles est incontestablement aussi bon comme œuvre d'art, mais, on le comprend, ne saurait créer pour la plupart le même intérêt.

C'est la réputation acquise par M. Marshall Wood, à l'exposition parisienne de 1867, qui a fait tourner vers lui les regards de l'un de nos hommes d'Etat, et nous a donné les trois objets d'art dont nous venons de parler.

En 1867, au centre même de l'exposition universelle et au milieu de beaucoup de statues et d'autres œuvres en marbre, se trouvait une composition ayant pour nom : "La chanson de la chemise, (*The song of the shirt.*)" C'était une femme assise, amaigrie par la souffrance et s'appuyant d'épuisement sur le travail insuffisant de ses mains. Jamais la douleur morale, accompagnée de la douleur physique, n'a été reproduite avec plus de vérité par le marbre. Il y a dans la pose de la personne, dans l'expression de ses yeux et dans tout l'ensemble de sa figure quelque chose qui vous déchire l'âme et vous attendrit jusqu'aux larmes. Aussi cette œuvre d'art si remarquable eut-elle les honneurs du salon, et l'artiste qui la fit sortir, si souffrante et si vraie, de son ciseau, a-t-il été récompensé par la grande médaille d'or.

Depuis, M. Wood a fait, pour l'Amérique, plusieurs compositions, telles que Psyché, Proserpine et autres, et un nombre considérable de bustes, ceux, par exemple, de Sir John A. Macdonald, de Sir George Cartier, de l'Archevêque de Québec, du Métropolitain de l'église anglicane du Bas-Canada, de feu le juge-en-chef, Sir John Beverley Robinson, et d'autres que nous ne nous rappelons pas pour le moment.

Les mieux réussis, comme ressemblance et comme art, que nous connaissions du moins, sont ceux de l'Archevêque de Québec et de Sir John A. Macdonald. Nous pouvons mieux parler du dernier, ayant eu occasion de le mieux étudier. C'est celui de Sir John, frappant de ressemblance, mais idéalisé. Ce buste est taillé dans la manière antique, dans le genre de ceux de Phocion, de Démosthène, d'Alexandre, de César. C'est un marbre qui pense et dans lequel l'artiste a mis toutes ses complaisances, et sur lequel il a déployé tous les efforts de son ciseau. Sur toute la physionomie est répandue une teinte de tristesse que la photographie a reproduite avec fidélité, que le sculpteur aura, sans doute, trouvée dans la nature au repos.

Disons, sans crainte de nous tromper, que ce buste est un chef-d'œuvre, dont celui qu'il représente, s'il a quelque idée de l'art et de ses mystères d'obstacles et de triomphes, doit être fier autant que le sculpteur lui-même.

Des statues nous sommes allés aux bustes, qui, comme les premiers, reflètent le génie, s'il existe, et, maintenant, il nous reste à parler d'une œuvre d'un genre nouveau, pour nous du moins, québécois, d'un monument funéraire que M. le président du Sénat a demandé au ciseau de M. Wood.

Tout Québec sait que la mort a frappé d'une manière exceptionnelle la famille de M. Chauveau et connaît le nombre et la soudaineté de ses coups. C'était d'abord la fille aînée, atteinte, croyons-nous, du mal de poitrine, et descendant, à l'âge de dix ans, dans la tombe ; puis, madame Glendonwyn, quelques semaines après son mariage et au milieu du plus parfait bonheur, attaquée subitement par le climat meurtrier des Indes occidentales et mourant loin de son père et de sa mère, à l'âge de 19 ans ; puis enfin, l'aînée des filles survivantes, succombant victime de son dévouement filial, à l'âge de 28 ans !

Ces trois infortunes dans une même maison, dans une même famille, étaient bien propres à inspirer l'artiste, dont on pourra apprécier le succès en visitant l'église des dames Ursulines.

Le marbre, qui est un relief, moitié *basso* et moitié *alto*, d'environ 5 pieds et demi de hauteur, sur une largeur de près de 4 pieds, représente les trois filles de M. Chauveau, sous le triple symbole de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. La Foi, qui représente la plus âgée, est au milieu du groupe, la tête tournée vers l'Espérance, lui montrant le Ciel de la main droite, et, de son bras gauche, dont on ne voit que la partie supérieure, enlaçant la Charité ; tandis que la Charité l'encercle de son bras droit et laisse voir sa main sur son épaule droite, pendant qu'elle offre l'aumône de sa main gauche à quelqu'indigent invisible. L'Espérance, qui représente la plus jeune décédée des enfants de M. Chauveau, lève les yeux vers le Ciel que lui montre la Foi, et semble vouloir saisir le vêtement de sa sœur comme pour s'aider à y monter.

Les personnages sont bien groupés, et forment un bel ensemble ; les caractères sont parfaitement distincts et parfaitement rendus. Cette scène de la mort matérielle est remplie d'une suavité et d'une vie célestes qui vous charment et vous attirent, en vous initiant à ses mystères. Les poses des personnages sont faciles et simples et les draperies pleines de naturel et de grâce.

Un obstacle se présentait dès l'abord sur le chemin du sculpteur. Pour satisfaire le désir bien naturel des parents, on ne devait pas oublier tout à fait les ressemblances ; mais il y avait aussi les exigences impérieuses de l'art qu'il fallait, coûte que coûte, satisfaire. Ce devait être essentiellement une œuvre idéale et symbolique, où le ciel devait avoir la plus large part que l'artiste lui a donnée, tout en respectant une volonté, qui puisait sa légitimité dans une triple douleur.

Si nous devons avoir des préférences, nous nous prononcerions pour la figure du centre, que nous regardons comme la plus belle du groupe, pour le sentiment et la vérité de l'expression.

En terminant, nous devons exprimer un regret, c'est que la lumière qui éclaire ce beau monument soit si mauvaise. Peut-être serait-il possible de l'améliorer un peu, et que l'église elle-même ne fût presque constamment fermée.—*Journal de Québec.*

HISTOIRE DU CANADA.

Les monuments du général J. Wolfe.

Le rival de l'illustre marquis de Montcalm, le général James Wolfe, fils d'un colonel dans l'armée britannique, naquit à Westerham dans le comté de Kent, Angleterre, le deux janvier mil sept cent vingt-sept. Il fut tué au moment de sa victoire sur les hauteurs des Plaines d'Abraham, à Québec, le 13 septembre 1759. Ses restes mortels furent transportés en Angleterre, où ils reçurent une sépulture royale, et son éloge se fit en tout lieu.

Dans un ouvrage intitulé *An Illuminated History of North America*, par John Frost, L.L.D., Edition de 1864, N. Y. se trouve, à la page 301, une bonne gravure représentant les traits du général Wolfe, et à la page 309, du même ouvrage, une autre gravure, *chrome*, représentant l'intrépide vainqueur, expirant au sein de la victoire, et dont suit la description :—tout auprès du général blessé est son fidèle domestique et les médecins accourus pour l'assister, un Sauvage, assis à ses pieds, le regarde avec admiration. En face du héros est un groupe d'officiers, parmi lesquels il est facile de reconnaître le brigadier-général, depuis marquis de Townshend, ainsi que le lieutenant-général Monkton, tous deux aussi chargés de blessures.

Un magnifique mausolée fut élevé en Angleterre, à la mémoire du général Wolfe, dans l'abbaye de Westminster, aux frais de l'Etat et sur un vote de la Chambre des Communes du 21 novembre 1769. Il est représenté debout, après avoir reçu sa première blessure au poignet, soutenu par un grenadier, et bandant sa plaie avec un mouchoir. Au-dessus se trouve une figure sculptée tenant une couronne et représentant l'antique figure de la Victoire. L'inscription qui le couvre est sans ostentation et se lit comme suit :

To the memory of
JAMES WOLFE,
 Major General and Commander in Chief
 Of the British Land Forces,
 On an expedition against Quebec ;
 Who having surmounted,
 By ability and valour,
 All obstacles of art and nature,
 Was slain in the moment of victory,
 On the 13th of September 1759.
 The King and Parliament of Great Britain
 Dedicated this monument.

En avril 1760, un autre monument fut élevé à Westerham, dans le comté de Kent, Angleterre, par quelques citoyens des environs de cette localité, l'inscription est comme suit :

JAMES,
 Son of Col. Edward Wolfe and Henrietta his wife,
 Was born in this Parish, January 2nd,
MDCCLXXVII,
 And died in America September the 13th,
MDCCLIX.

Whilst George in sorrow bows his laurelled head,
 And bids the artist grace the soldier dead ;
 We raise no sculptur'd trophy to thy name,
 Brave youth ! the fairest in the list of fame.
 Proud of thy birth, we boast th' auspicious year,
 Struck with thy fall, we shed a general tear ;
 With humble grief inscribe one artless stone,
 And from thy matchless honors date our own !
I DECUS I NOSTRUM.

Le professeur Silliman, lorsqu'il visita Québec, en 1819, fut étonné de ne trouver d'autres souvenirs de Wolfe que la curieuse statue en bois peint qui se voit dans une niche au coin de la rue du Palais. "Quand j'exprimai, dit-il, ma surprise à un officier de l'armée anglaise, il me fit observer (ce qui aurait dû me frapper moi-même si j'y eusse réfléchi quelques instants) qu'il fallait tenir compte des sentiments de la population française, et que l'érection d'un monument à la gloire du général Wolfe pourrait l'offenser."

Lord Aylmer voulut que l'endroit même où le héros anglais mourut fut aussi consacré par un monument, et il y fit ériger en 1832, une petite colonne tronquée avec cette simple inscription :—

Here died
WOLFE
 Victorious,
 Sep : XIII,
M D C C L I X.

On lit dans le grand ouvrage de Bouchette, qu'un des quatre blocs de granit que le major Holland, alors arpenteur-général, avait placés sur les Plaines d'Abraham pour y indiquer la méridienne qu'il y avait tracée, occupe précisément le coin d'une redoute où Wolfe expira. Il n'y avait donc pas à s'y tromper. On trouve, sur les plaines, un grand nombre de ces blocs erratiques de gneiss, de granit, ou de hornblende, qui paraissent appartenir à la formation des Laurentides ; et le lieutenant Baddley, dans sa description géologique des environs de Québec, a dit avec raison, qu'une pyramide composée de ces énormes pierres, formerait peut-être le plus beau monument qu'on pût élever aux héros du 13 septembre 1759. Toutefois, cette idée ne fut point suivie, et tant à cause du climat que de l'absence de toute protection contre les vagabonds qui se sont assez longtemps donné rendez-vous dans les environs de ce lieu célèbre, une colonne surmonté d'un casque et d'une épée antiques, fut élevée par l'armée anglaise en 1849. Voici l'inscription que porte le piédestal de la nouvelle colonne :

Du côté sud, on a reproduit l'inscription qui se trouvait sur la colonne élevé par Lord Aylmer en 1832, et du côté nord-est, se lit la suivante :

This Pillar
 Was erected by the
 British Army
 in Canada, A. D. 1849.
 His Excellency
 Lieut.-Genl.
 Sir Benjamin d'Urban,
 G. C. K. C. H. of the Forces,
 To replace that erected by
 Gov Genl. Lord Aylmer, G. C. E.
 in 1832,
 Which was broken and defaced
 And is deposited beneath.

J. WELLS, Arch.

Nous lisons, au sujet de ce dernier monument, dans le *Canadien* du mois d'Août de 1849, ce qui suit :

"Les plaines d'Abraham sont la première chose que le voyageur étranger et le touriste aiment à visiter en arrivant à Québec. Un monument vient d'y être élevé à la mémoire du général Wolfe qui y fut tué en 1759. Sans entrer dans le mérite architectural de ce monument, nous disons que ses proportions générales sont on ne peut plus mesquines, et qu'il a été par surcroît élevé dans un lieu qui en augmente encore l'insignifiance ; il disparaît aux yeux du spectateur qui descend quelques pas vers le bas

de cette butte, du côté de la ville ; et il est invisible du chemin de Ste. Foye.

“ Comme tous les monuments historiques de ce pays doivent intéresser ses habitants, on aurait beaucoup mieux fait d'élever, par une souscription générale, une colonne commémorative des batailles du 13 septembre, 1759 et du 28 avril 1760, digne des deux nations qui se disputaient le Canada. Placée sur la hauteur entre le chemin de St. Louis et celui de Ste. Foye, elle aurait été aperçue de toutes les campagnes environnantes à une grande distance. On aurait ramassé une somme assez considérable pour faire un monument simple, mais imposant, et qui aurait été un embellissement pour ces champs fameux.

“ Les monuments de ce genre passeront à nos enfants, qui se feront sans doute un devoir de bien accueillir tous les signes qui attesteront la bravoure de leurs ancêtres, quelle que soit leur origine. Les Anglais d'aujourd'hui se glorifient autant des exploits de Guillaume-le-Conquérant, de Richard-Cœur de Lion et du Prince Noir que de Marlborough et de Wellington, quoique les premiers fussent de race française et parlassent le français et que les derniers soient de race ou de langue anglaise. L'Angleterre fut ou devint le pays des uns et des autres ; et leur histoire est confondue avec la sienne dont ils sont les héros. Il en doit être de même pour les différentes races d'hommes qui habitent le Canada. Nos petits neveux se glorifieront des exploits de leurs ancêtres et de la bravoure des habitants du pays quelle que soit leur origine ; et ils en revendiqueront l'honneur sans acception de race en présence des nations étrangères.

“ Nous aurions désiré voir figurer la bataille du 28 avril avec celle de l'année précédente, parce qu'elle est la preuve brillante du courage militaire des deux peuples qui se disputaient l'empire de l'Amérique.”

—(Opinion publique.)

J. A. MALOUIN.

Jean Nicolet.

Depuis le mois de juin dernier, les journaux publient, à qui mieux mieux, des articles sur la découverte du Mississippi,—découverte qui a été faite, il y a juste deux cents ans cette année, par le sieur Jolliet, Canadien, et le Père Marquette, né en France.

Une lacune qui n'est pas sans importance existe dans tous ces écrits ; on n'y mentionne aucunement le voyage de Jean Nicolet accompli trente-huit ans avant celui des deux découvreurs en question, tandis que l'on cite l'entreprise de l'Espagnol De Soto qui est pour l'histoire d'une bien moindre valeur que celle de Nicolet.

Aux tard venus les os, dit un proverbe. J'arrive à la dernière heure et, sur la place où plusieurs écrivains de talent ont festiné, je ne trouve plus qu'un plat sortable. Voyons un peu s'il ne serait pas possible d'en tirer parti.

Jean Nicolet fut l'un des plus courageux voyageurs et découvreurs des premiers temps de la colonie. Dans la mesure de ses moyens, c'est à dire grâce à beaucoup de dévouement et à un rare génie d'entreprise, il a fait sa large part de l'œuvre commencée par Jacques Cartier et terminée par Iberville.

Le grand marin de Saint-Malo se faisait gloire de remonter le fleuve qu'il avait découvert et d'arriver aux plateaux intérieurs du continent où il espérait trouver des cours d'eau qui le conduiraient à la Chine et au Japon.

Il dut s'arrêter à Montréal, à cause du saut Saint-Louis. Près de soixante dix ans après Cartier, nous voyons Samuel de Champlain poursuivre la même idée, comme le témoignent ses écrits et ses expéditions.

Vers l'époque de la fondation de Québec (1608) il n'avait pu encore s'avancer au-delà du saut Saint-Louis, mais il tenait toujours à exécuter le projet de pousser une expédition jusqu'à la source du Saint-Laurent.

Lescarbot qui avait été le compagnon de Champlain en Acadie, écrit en 1612 que le grand lac (Ontario) désigné à Champlain par les Sauvages comme donnant naissance au fleuve, devait aboutir de quelque manière à la mer du Sud. Il ajoute : “ la grande rivière de Canada... prend son origine de l'un des lacs qui se rencontrent au fil de son cours, si bien qu'elle a deux cours, l'un en Orient vers la France, l'autre en Occident vers la mer du Sud.” (Lescarbot, p. 93, 551.)

Avant d'avoir eu la connaissance personnelle du Haut-Canada, Champlain pensait comme Jacques-Cartier et Lescarbot qu'il suffirait d'un voyage de deux ou trois cents lieues à l'intérieur des terres pour atteindre la Chine.

Une rivière de la Virginie passa aussi pendant un certain temps pour avoir sa source près du Japon. On crut ensuite que l'Ohio et le Mississippi conduirait à la mer du Sud.

Parlant de l'ardeur que Champlain met aux découvertes, Lescarbot écrit encore : “ Il nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait pénétré jusqu'à la mer Occidentale, ou celle du Nord, pour ouvrir le chemin de la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer Occidentale, je crois qu'au bout du grandissime lac qui est bien loin outre celui (l'Ontario) dont nous parlons en ce chapitre, il se trouvera quelque grande rivière laquelle se déchargera dans icelui, ou en sortira (comme celle de Canada) pour s'aller rendre en icelle mer.” (Lescarbot, p. 633.)

Le même écrivain, qui était poète à ses heures, nous a laissé, dans les *Muses de la Nouvelle-France*, un sonnet qui mérite d'être plus répandu qu'il ne l'est : écoutons le :

AU SIEUR DE CHAMPLAIN,

géographe du roy.

Un roi Numidion poussé d'un beau désir
Fit jadis rechercher la source de ce fleuve
Qui le peuple d'Égypte et de Libye abreuve,
Prenant en son pourtrait son unique plaisir.

Champlain, ja de longtemps je vois que ton loisir,
S'employe obstinément et sans aucune treuve
A rechercher les flots qui de la Terre-neuve
Viennent, après maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,
On ne peut estimer combien de gloire un jour
Acquerras à ton nom que dès ja chacun prise.
Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,
Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour
Tu nous fasse par là parvenir à la Chine.

En 1873, deux cent soixante-et-un an après, nous ne sommes pas encore rendus à la Chine.

A quand la première locomotive du Pacifique Canadien ?

C'est en 1615 que Champlain réussit à s'embarquer pour l'Ouest, mais déjà il avait renoncé à remonter le Saint-Laurent et il avait plus d'espoir d'arriver à la baie d'Hudson qu'au Pacifique.

Il prit la voie de la rivière dite des Algonquins (l'Ontario) et fut conduit successivement par ses guides sauvages jusqu'à l'île des Allumettes, au lac Nipissingue, à la baie Georgienne, au lac Simcoe, au lac Ontario qu'il traversa, puis sur le territoire de l'Etat de New York. Ce n'était là ni la route du nord, ni celle de l'ouest ; cependant, le fondateur de Québec en vit assez pour comprendre qu'il avait devant lui un pays immense à donner à son roi dès l'instant où il pourrait le parcourir et y faire connaître son nom.

C'est le moment de faire apparaître l'homme qui fait l'objet de cet article :

Jean Nicolet était né à Cherbourg, en Normandie, du mariage de Thomas Nicolet, messenger ordinaire de Charlebourg à Paris, et de Marguerite De la Mer. Sous les auspices de Champlain, à ce qu'il paraît, il arriva dans la Nouvelle-France en 1618. Étant jeune, d'un caractère heureux, doué d'un sens religieux profond et d'une excellente mémoire, il donnait dès lors les plus belles espérances.

On l'envoya immédiatement hiverner chez les Algonquins de l'Isle (l'île des Allumettes, plus loin que la ville d'Ottawa) pour y apprendre leur langue qui était d'un usage général dans l'Ouest et sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Il resta deux années consécutives chez ces peuples, les suivant dans leurs courses, partageant leurs fatigues et leurs dangers avec courage, sans voir aucun français durant tout ce temps. Il eut occasion de passer plusieurs fois sept ou huit jours sans rien manger, et une fois il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois.

Devenu familier avec la langue, il fut chargé, à la tête de quatre cents Algonquins, d'aller négocier la paix chez les Iroquois, et il s'en tira heureusement. Il demeura ensuite huit ou neuf années au milieu des Nipissiriniens (gens du lac Nipissing) qui étaient aussi de race algonquine. « Là il passait pour un de cette nation, entrant dans les conseils fort fréquents à ces peuples, ayant sa cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite. » (1) En un mot, il devint presque aussi sauvage que ses compagnons.

Vers 1625, le Frère Sagard, en mission dans le voisinage de la baie Georgienne, fait connaître qu'il avait appris des Sauvages du lac Nipissing, que ceux-ci allaient chaque année en traite chez une nation éloignée de cinq ou six semaines de marche du lac Nipissing. Cette nation passait pour avoir commercé avec un autre peuple encore plus éloigné, qui venait par mer sur des grands canots de bois; on ajoutait certains détails de costumes et de mœurs qui sont particuliers à la race tartare.

Cette mer, pensait-on, devait être le Pacifique par où l'on espérait pouvoir se rendre à la Chine. Le Frère Sagard forma même le projet de ce voyage, mais les circonstances l'empêchèrent de l'exécuter.

A cette époque, Nicolet, qui habitait avec les Nipissiriniens, devait aussi avoir connaissance des rapports des Sauvages sur le même sujet; s'il ne l'a pas écrit comme a fait le Frère Sagard, il l'a suffisamment prouvé par son voyage dans le sud-ouest en 1634.

Soit que Nicolet fût de retour à Québec en 1629 et qu'il en repartit aussitôt, ou qu'il n'eût pas eu encore occasion d'y retourner, on sait qu'il vécut avec les peuples de l'Ouest de 1618 à 1628 et tant que dura l'occupation du Canada par les Anglais, de 1629 à 1632.

Vers 1634, on le rappela au sein de la colonie, où Champlain venait de reprendre la direction des affaires. Les renseignements dont il fit part à ce dernier, touchant les contrées de l'ouest et du sud-ouest, ne pouvaient manquer de fixer l'attention du fondateur de Québec, qui dans ses découvertes n'avait pu s'avancer assez loin lui-même pour reconnaître les lacs Michigan et Erié, mais qui cependant en avait entendu parler. Champlain, le premier et le plus entreprenant de ceux qui tentèrent après Jacques-Cartier la découverte de l'intérieur de la Nouvelle-France, crut devoir tirer parti des connaissances géographiques acquises par Nicolet, et de l'affection que lui témoignaient les Sauvages. Dès le milieu de l'été de 1634, il le fit s'embarquer de nouveau pour l'ouest, en

même temps que le Père de Brebeuf, qui retournait chez les Hurons. Parti de Québec pour cet objet, il y a apparence que Nicolet se trouva présent, avec le Père de Brebeuf, à la fondation du fort des Trois-Rivières, le 4 juillet 1634, car de là, et de cette date, on les suit voyageant ensemble vers le haut de l'Ottawa, route du pays des Hurons. Le Père de Brebeuf écrit à propos de ce voyage que Jean Nicolet se rendit avec lui jusqu'à l'île des Allumettes, et que, en route, il supporta tous les travaux des plus robustes Sauvages.

Resté à l'île des Allumettes, tandis que le Père de Brebeuf poursuivait son chemin, Nicolet fit ses préparatifs d'expédition vers les pays inconnus. Ensuite, il se rendit chez les Hurons où il prit avec lui sept Sauvages et s'enfonça dans la direction du lac Michigan alors totalement ignoré des blancs. Ils se dirigeaient vers la contrée dite des Gens de Mer, lesquels étaient ainsi nommés parce que, d'après la description qu'ils donnaient d'une grande étendue d'eau qui se rencontraient au delà de leurs pays, les Français les croyaient voisins de la mer Pacifique, ou tout au moins à proximité d'une rivière considérable qui y menait.

Nicolet avait pour mission de « traiter de la paix » c'est-à-dire de faire alliance avec les peuples qu'il rencontrerait, et d'étendre ainsi l'influence et le commerce des Français. Arrivé dans le voisinage de l'une de ces nations il s'arrêtait et accomplissait dans toute sa pompe le cérémonial sauvage usité en pareille circonstance,—y ajoutant même certains expédients tirés des coutumes des peuples civilisés, ce qui le faisait passer pour un homme extraordinaire. A deux journées des Gens de Mer, il envoya un de ses Hurons « annoncer la nouvelle de la paix, » laquelle fut bien accueillie, surtout lorsque l'on sut que c'était un Européen qui portait la parole.

On dépêcha plusieurs jeunes gens au devant du Manitoulinou, l'être merveilleux. Celui-ci, qui partageait probablement la croyance que ces peuples n'étaient pas loin des Chinois, ou qu'ils en avaient entendu parler, s'était revêtu d'une grande robe de damas de la Chine, toute parsemée de dessins de fleurs et d'oiseaux, et s'avancait vers eux en déchargeant ses pistolets qu'il tenait à chaque main. Son apparition causa une surprise et un ravissement extrêmes; la nouvelle s'en répandit au loin, de nation en nation. On disait qu'un homme était venu qui portait le tonnerre, etc. Nicolet, expert dans l'art de manier l'esprit des Sauvages, se rendit populaire partout et convoqua des conseils qui dépassèrent en solennité ceux que l'on avait coutume de tenir. A l'une de ces assemblées, il y eut de quatre à cinq mille hommes. Chaque chef de quelque importance voulut donner son festin; dans l'un de ces repas on servit jusqu'à cent vingt castors. Bref, l'entente la plus cordiale s'établit entre ces peuples et l'envoyé français.

(A continuer.)

BENJAMIN SULTE.

—Opinion publique.

Pensées et maximes.

ÉDUCATION DES ENFANTS.

Faites-vous aimer de vos enfants, si vous voulez qu'ils vous écoutent.

Soyez bons et ils vous aimeront. L'affection crée l'affection et gagne les cœurs.

Ne vous laissez jamais de leur curiosité; elle est pour eux le chemin de la science.

Répondez à leurs questions avec bienveillance et clarté, et ils vous consulteront toujours.

Ne les trompez jamais, redressez leurs erreurs, et ils auront confiance en vous.

(1) Relation de 1843.

Sachez bien que ce qui forme le cœur des enfants, ce sont les exemples qu'ils ont sous les yeux, plutôt que les leçons qui frappent les oreilles.

Accoutumez vos enfants à être affables et polis, car rien n'est plus désagréable que le manque d'amabilité.

Faites leur concevoir de l'horreur pour les paroles malhonnêtes : Le langage est le miroir de l'âme.

On doit prendre garde de rebulter l'enfant en le pressant trop d'apprendre, en le punissant, et surtout en l'humiliant. La contrainte ne peut produire que le dégoût de la science en inspirant de l'éloignement pour ceux qui la communiquent.

La vie des enfants doit être simple, calme, régulière. On doit varier leurs occupations et chercher à les leur rendre agréables. La raison veut qu'on ne leur donne pas plus de goût des vêtements luxueux que des aliments recherchés. Que la vie des enfants soit frugale, dit Sénèque ; que leurs vêtements soient simples et, en tout, semblables à ceux de leurs camarades.

Un enfant doit être toujours gai, vil et content. S'il n'en pas ainsi, il faut en accuser ceux qui le dirigent.—*Extrait.*

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

ERRATUM—A la page 154, ligne 53e : 15 par cent.—multipliez par le nombre de jours, biffez le chiffre des unités au produit et divisez par neuf ; lisez : divisez par deux.

AVIS.

Québec, 8 novembre 1873.

Avis est donné par la présente que les dissidents de Franklin, dans le comté de Huntingdon, n'ayant pas eu d'école en opération pendant plus d'un an, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et n'ayant pas mis, de bonne foi, la loi scolaire à exécution, et ne prendre aucune mesure pour avoir des écoles, je recommanderai au lieutenant-gouverneur en conseil que la corporation des syndics des écoles dissidentes de la dite municipalité soit déclarée dissoute, quand trois mois se seront écoulés depuis la date du présent avis, en conformité de la seizième section de la 32e Victoria, chapt. 16.

Signé) **EDÉON QUIMET,**
Ministre de l'Instruction publique.

Québec, 2 octobre 1873.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 23 du courant, ériger en municipalité scolaire sous le nom de Ste. Perpétue, les cantons réunis de Casgrain, Dionne, Lafontaine et Garnau dans le comté de l'Islet, avec les mêmes limites qu'ils ont comme cantons.

Modification dans l'ordre en conseil du 27 août dernier.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 23 du courant, faire la modification suivante dans l'ordre en conseil du 7 août dernier, divisant la municipalité scolaire de Nicolet en deux, la ville et la paroisse, en ce sens que cette division ne devra prendre effet que le premier juillet prochain, les commissaires d'écoles ayant représenté que tous les arrangements financiers sont pris pour l'année, et qu'ils se trouveraient dans l'embarras, si la division avait lieu.

Aussi le lieutenant-gouverneur a bien voulu révoquer l'ordre en conseil du 27 août dernier, relatif à la ville de Lachine, et substituer aux personnes nommées dans le dit ordre, les personnes suivantes pour être commissaires d'écoles de la dite ville de Lachine, savoir : le rév. M. Nazaire Piché, M. Jean Baptiste Caron, Jean Baptiste Léger, Thomas Chapman et Placide Robert.

NOMINATION DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté de Compton, Hereford—Le rév. M. Wilfred Lussier en remplacement du rév. M. L. S. Lambert.

Comté de Dorchester, Ste. Germaine—M. François Roberge et M. Jean Gagnon en remplacement de MM. George Arcoux et Danasse Ferland.

Comté de Rimouski, Dalibaire et Cherbourg—MM. Auguste Lamontagne, Éverin Véreault, Eusebe St. Pierre, Rodolphe Guimond et Guillaume Véreault.

Comté de Huntingdon, Franklin—M. John Crisk en remplacement de M. J. P. Rowe.

Comté de Mégantic, Ireland-Nord—MM. Robert Bayley, Charles Bennet, Cyrus Hall, James Byrnes et John Porter.

Comté de Nicolet, Ste. Brigitte-des-Saults—M. Edouard Lemire en remplacement de M. George Lavallée.

Comté de Richmond, George de Windsor—M. François Xavier Roy en remplacement de M. Edouard Mileto.

Comté de Témiscouata, Ile-Verte—M. Tobie Lavoie en remplacement de M. Ignace Lavoie.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Chicoutimi, Chicoutimi (Village)—M. M. John Sample et Robert Blair, il n'y a pas eu d'élection régulière.

Comté de Chicoutimi, Chicoutimi, (paroisse)—M. Benjamin Wickenou ; il n'y a pas eu d'élection.

Comté de Huntingdon, Hemmingdon—M. Louis Rousseau en remplacement de M. Louis Vachereau.

Comté d'Ottawa, Aylmer—M. Robert H. Clark en remplacement de M. Charles Howard Church.

Par un autre ordre en conseil en date du 16 du courant, le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires, savoir :

Comté de Chambly, Canton de Chambly—M. M. John Hackett, Godfroi Dubuc, François Dubuc, Sr., J. B. Courtemanche, Sr. et Honoré Bémarais.

Comté de Chicoutimi, Bagotville (Village)—M. M. Onésime Côté, Job Simard en remplacement de M. M. Abel Tremblay et Louis Villeneuve et M. Pierre alias Pitre Tremblay en remplacement de M. Pierre Boudreau.

Comté de Compton, Lennoxville—Le rév. Archibald C. Scarth, M. Edward Chapman, Martin Conolly, William Hall et Ephraïm Abbott.

Comté de Lotbinière, St. Sylvestre-Sud—Le rév. James Neville et M. Charles McCaffry en remplacement du rév. E. Fafard et de M. Joseph Woodside.

Par un ordre en conseil en date du 23 du courant, Comté de l'Islet, Ste. Perpétue—Le rév. Jos. B. Soulard, M. M. Joseph Pelletier, Hercule Thiboutot, Nicolas Franceur et Antoine Bois.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (F) Mlle. Délima Aubry
5 août, 1873.

JOHN R. WOODS, Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) Mlles Marie Nativité Dubé, Agathe Dubé et Mary Michaud.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, de classe (F) Mlles. Véronique Hudon dite Baulieu et Marie Morin.

5 novembre, 1873.

G. J. PELLETIER, Secrétaire.

BUREAU DE SHERRBOURGE.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (A) M. George H. Howard.

ÉCOLE MODÈLE, 2^e classe (A) Mlle. Charlotte A. Jencks.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlles. Coisla Ann Blake, Maria Hipburn, Elisabeth S. Jencks et M. Sidney H. Rankin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (A) Mlle. Sillis A. Guornsey.
4 novembre, 1873.

S. A. HOND, Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, NOVEMBRE, 1873.

Bulletin bibliographique.

ALMANACH *à vicoles commercial et historique* de J. B. Rolland et fils, pour l'année 874.

Nous avons entre les mains la huitième année de cet excellent opuscule qui contient une foule de renseignements utiles et intéressants. Chaque famille devrait en avoir un exemplaire.

GAZETTE *des familles* et ANNALES *de la bonne sainte A. n. c.* Ces deux publications sont dues à la plume de M. l'abbé Leclerc qui sait les rendre aussi attrayantes que pleines de bons enseignements sur la religion et la morale, sur les devoirs sociaux et ceux de la famille.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE DE L'HOMOND, *recus et augmentés par Napoléon La asse, professeur à l'école normale Loyal* 1 vol. in-12, 68 pages; Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur.

Nous avons reçu cet ouvrage trop tard pour en rendre compte dans notre dernier numéro. C'est d'ailleurs un excellent petit traité, bien fait et soigneusement coordonné. Il possède sur les autres l'avantage d'un supplément très-important, consistant en une méthode d'analyse et une table des matières. Le travail typographique est bien fait. M. Lacasse fait actuellement imprimer un manuel d'exercices français en apport avec cette grammaire, laquelle a été approuvée à la dernière réunion du conseil de l'instruction publique, de même que celle de M. Cloutier.

BULLETIN DE L'UNION-ALLET. Nous accusons réception du premier numéro de cette feuille mensuelle qui promet d'être intéressante et à laquelle nous offrons nos meilleurs souhaits.

Revue mensuelle.

La session des chambres fédérales qui s'est ouverte le 23 octobre à Ottawa, s'est terminée le 7 de ce mois. Quelques jours auparavant, sir John A. MacDonald avait donné sa démission avec tout son cabinet, après avoir déclaré que, ne se sentant pas appuyé par une majorité suffisante de la chambre, il ne croyait pas devoir continuer à administrer les affaires du pays. Cette démission a été acceptée et le gouverneur général a appelé l'hon. Alexander McKenzie pour former un nouveau cabinet. Voici les noms des nouveaux ministres :

Ontario.

- L'hon. Alexander McKenzie, premier, et ministre des travaux publics ;
- L'hon. Edward Blak, ministre sans portefeuille ;
- L'hon. R. J. Cartwright, ministre des finances ;
- L'hon. David Christie (sénateur), secrétaire d'Etat ;
- L'hon. D. A. McDonald, ministre des postes ;
- L'hon. R. W. Scott, ministre sans portefeuille ;

Québec.

- L'hon. A. A. Dorion, ministre de la justice ;
- L'hon. T. Fournier, ministre du revenu de l'intérieur ;
- L'hon. Letellier de Saint-Just, (sénateur) ministre de l'agriculture et de l'immigration ;

Nouveau-Brunswick.

- L'hon. Isaac Burpee, ministre des douanes ;
- L'hon. Albert J. Smith, ministre des pêcheries ;

Nouvelle-Ecosse.

- L'hon. Thomas Coffin, receveur-général ;
- L'hon. William Ross, ministre de la milice ;

Ile du Prince-Edouard.

- L'hon. M. Lawd, secrétaire d'Etat pour les provinces.

Telle est la constitution du cabinet, du moins pour le moment. Il est possible qu'elle subisse quelque changement. En attendant, le gouverneur-général a prorogé les chambres au 17 décembre et pendant cet intervalle, les nouveaux ministres se feront réélire. Il n'est pas probable néanmoins d'après les journaux, qu'il y ait de session avant le mois de février.

En France, la grande question du jour est la nouvelle forme de gouvernement à adopter pour remplacer l'état transitoire actuel et donner au pays des institutions permanentes. Depuis longtemps, la lutte était activement engagée entre les parties et l'on attendait

avec une anxiété fébrile l'ouverture de l'assemblée nationale qui a eu lieu le cinq de ce mois. Quelques jours avant cette date, cependant, il était devenu évident que le parti légitimiste avait perdu presque toutes ses chances ; et, malgré la protection, nous pourrions dire la partialité visible du gouvernement de MacMahon, le comte de Chambord avait écrit une dernière lettre qui pouvait être interprétée comme un acte de renoncement. Cela n'a pas empêché les partis, néanmoins de continuer leur travail, et, à l'ouverture de l'assemblée, ils sont arrivés de toutes pièces. Les légitimistes ne se sont pas sentis assez forts, toute fois, pour proposer directement le rétablissement de la monarchie et ils ont demandé la prolongation pour dix années des pouvoirs du maréchal MacMahon. Le débat est engagé, à l'heure qu'il est sur cette question plus importante au fond qu'elle ne le paraît de prime abord. Quoi qu'il en soit, la question principale paraît écartée pour le moment et avec elle disparaissent également les dangers d'une nouvelle commune et d'une grande effusion de sang. *Quidquid delirant reges plectuntur achiivi.*

Un autre événement qui provoque presque autant d'intérêt que le premier par la qualité de la personne et par les souvenirs qu'il rappelle, c'est le procès du maréchal Bazaine qui s'instruit actuellement à Versailles, au Grand-Trianon, sous la présidence du duc d'Aumale. Plus le procès avance et plus la culpabilité du prévenu s'accuse. Les témoignages sont réellement accablants, sans tenir compte des admissions qui sont elles-mêmes suffisantes pour motiver un jugement très-sévère. Il est, en effet, difficile de s'expliquer comment, avec 140,000 hommes et un approvisionnement de 15,000,000 de cartouches, un maréchal de France ait pu se décider à mettre bas les armes et à signer une capitulation déshonorante. Comment se fait-il, en outre que le maréchal, après avoir si soigneusement détruit toute sa correspondance, ait négligé de brûler les drapeaux ? Pourquoi n'avoir pas tenté une sortie ? Il y aurait perdu du monde, et beaucoup de monde même ; mais il est peu probable que le chiffre en aurait égalé celui de 11,000 soldats que son acte inexplicable a envoyés mourir prisonniers sur le territoire allemand. Il est probable que ce grand drame qui excite au plus haut point l'intérêt de tout le monde civilisé, n'aura pas de sitôt son dénouement.

Le procès de M. Ranc, député à l'assemblée nationale, et membre de la Commune, a été conduit d'une manière plus expéditive. Aussi bien, il y avait de quoi. On ne peut jamais punir trop tôt ni trop sévèrement ces grands irréfléchis qui se servent de leurs écrits et de leur parole pour soulever les masses et faire passer, sur les personnes et les choses, de ces terribles ouragans populaires qui brisent et détruisent tout. M. Ranc a été condamné à mort comme contumace. Il est actuellement en Suisse et s'occupe de faire annuler ce jugement. Avec un peuple composé de plusieurs Ranc et de plusieurs Rochefort—ce qui dans la voie de progrès où nous sommes engagés, n'est pas impossible,—il est certain que notre planète se porterait à merveille.

Les Prussiens ont tenu parole aux Alsaciens. L'enseignement de la langue française vient d'être définitivement supprimé dans les écoles primaires d'Alsace, aussi bien dans les écoles libres que dans celles qui dépendent de l'Etat. M. de Bismark au reste, donne ses raisons. "L'enseignement simultané de deux langues, dans une école primaire, dit-il, est une faute pédagogique; d'ailleurs, le français est absolument inutile." Ce cher prince, vous verrez qu'il en viendra à publier des cartes géographiques qui ne feront pas la plus petite mention du territoire français ; au surplus, il a déjà commencé, et il recule petit à petit les frontières de la France.

Nous avons parlé, dans notre dernière revue, de la visite de Victor-Emmanuel à Berlin. Voici un propos singulier que l'on prête au roi italien dans cette circonstance. Les deux souverains ont naturellement parlé de la France, et à ce sujet, Victor-Emmanuel aurait dit à Guillaume "que, tout en blâmant Napoléon III pour son attaque injustifiable en 1870, cependant, il ne pouvait s'empêcher de regretter les malheurs de la France ; que si la chose avait été en son pouvoir, il aurait considéré comme son devoir d'intervenir, et aurait été, de fait, au secours de Napoléon, à la tête de 200,000 hommes ; que, cependant, il n'avait pas été libre de le faire." Ces paroles ont dû résonner désagréablement aux oreilles germaniques de Guillaume.

En Angleterre, la guerre que l'on a entreprise contre les Ashantis commence à préoccuper les esprits : elle menace, en effet, de ne se terminer ni aussi vite ni aussi favorablement qu'on l'avait d'abord présumé. Le royaume des Ashantis paraît s'étendre depuis le Rio St. André jusqu'au Popo petit état dépendant du Dahomey, et depuis l'Océan jusque près du dixième parallèle. Les Ashantis sont très-braves et les Anglais, déjà vaincus par eux, ont été autrefois sur le point d'abandonner tous leurs établissements sur la Côte d'Or. Ils sont aussi très-intelligents et ne démandent qu'à s'instruire et à progresser. Pour le moment, il paraît que le gouvernement anglais aimerait autant n'avoir pas cette question sur les bras, et que le commandant de l'expédition a reçu ordre de faire la paix à tout prix. Les Ashanti, de leur côté, paraissent aussi vouloir être bons princes. "Nous ne tenons pas à vous tuer, disent-ils aux Anglais ; au contraire, vous pouvez nous rendre service. Vous êtes plus habiles que nous ; nous ne demandons qu'à progresser. Donnez-nous des

instituteurs qui nous apprennent ce que vous savez ; ils seront bien traités et bien payés, nous vous donnerons en retour des cargaisons d'or et de dents d'éléphants ! Ce n'est déjà pas si primitif pour un peuple africain. Nous espérons que le gouvernement de Sa Majesté britannique acceptera ces offres.

Pendant que les Anglais font la guerre en Afrique, ils s'occupent dans leur parlement d'une question qui peut amener une ère de paix universelle. Il s'agit de l'établissement d'une commission permanente d'arbitrage international. Une adresse a été présentée à la reine, sur ce sujet et la question est entrée dans le domaine des faits possibles. M. Chs. Lucas avait déjà traité ce sujet devant l'Institut de France, mais son idée se bornait à un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis, pour le règlement à l'amiable, de toutes les questions qui pourraient surgir à l'avenir. M. Henry Richard, le promoteur du débat qui a lieu en Angleterre, va beaucoup plus loin, et appelle toutes les nations civilisées à la signature de ce traité. La guerre se trouverait ainsi virtuellement supprimée. Cette grande et belle idée est digne du dix-neuvième siècle.

Nous croyons inutile de parler des événements d'Espagne qui continuent à repasser par les mêmes phases sans que la question se dessine nettement d'un côté ou de l'autre. Peut-être, néanmoins, les Carlistes ont-ils, ces jours derniers, repris un faible avantage. Il est, toutefois, difficile de parler avec quelque certitude.

Aux Etats-Unis, la crise financière qui avait d'abord paru complètement calmée vient de faire ressentir, dans le commerce et l'industrie, un contre-coup qui menace d'avoir les effets les plus désastreux. Dans la Pennsylvanie, le Rhode-Island, le Massachusetts, presque toutes les usines sont arrêtées, et une foule d'ouvriers sont sans ouvrage. A Philadelphie seulement, trente-deux mille ouvriers ont été mis sur le pavé en quelques jours. Toute la région manufacturière de la Nouvelle-Angleterre présente un aspect aussi peu satisfaisant. Dans les états du Sud même, la pénurie se fait sentir d'une manière inquiétante.

« Et cependant, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le pays est prospère et riche, et cette crise éclate juste au moment où tout abonde. Jamais les récoltes n'ont été plus belles ni les débouchés plus faciles. Les mines fournissent des trésors inépuisables. Les usines suspendent leurs travaux, non pas faute de demandes, ni faute de matière première, ni faute de bras, mais faute d'argent ; et cela dans un temps où l'exportation fait affluer dans le pays des capitaux considérables. Il n'y a donc pas de causes matérielles à cette perturbation ; non, tout le mal a son origine dans les causes morales, et c'est là que doit se porter toute la sollicitude de ceux qui ne veulent pas voir tomber dans le déshonneur, plus encore dans la ruine, un pays qui se vante, non sans raison, d'être doué à un plus haut degré qu'aucun autre pays du monde, de tous les dons de la nature. »

« Il ne nous appartient pas d'exposer de notre chef les plaies de la terre hospitalière où nous sommes ; mais il nous est permis de citer quelques paroles sévères que provoque de la part des Américains même une situation si anormale. »

« Tel est dit le *Herald*, le châtement qu'ont appelé sur notre avarice, notre vanité, notre charlatanisme. Nous avons vécu au delà de nos moyens, nous avons fait étalage d'une richesse que nous n'avions pas et nous avons cherché à en imposer au monde par voie d'abus de confiance. Beaucoup de nos princes du commerce, comme ils prennent plaisir à s'appeler, se sont bercés dans la fraude, tout comme nos banquiers, nos courtiers et nos rois de chemins de fer. Ils ont trafiqué sur un capital fictif, et, tout en se plongeant follement dans les dettes, ils n'en ont pas moins dévoré, dans une vie extravagante, plus que ne pouvaient leur rapporter les plus beaux profits légitimes. La catastrophe finale de ces énormités était aussi inévitable qu'il est inévitable pour les faussaires et les faux monnayeurs d'être un jour déçus. »

On voit que la situation est sérieuse et qu'elle appelle des remèdes prompts et énergiques. Nous espérons toute-fois, que cette crise ne se fera pas sentir jusqu'ici, quoique la chose soit fortement appréhendée.

Nous avons à annoncer, en ouvrant notre bulletin nécrologique, le décès de M. Joseph Dufresne, shérif d'Iberville, arrivé le 5 de ce mois. Voici les détails que nous trouvons à ce sujet, dans un journal de Montréal :

« Né à Saint-Roch, comté de Lainster, aujourd'hui l'Assomption, en 1805, M. Dufresne fit un cours d'études en Angleterre et fut plus tard admis à la pratique de la profession de notaire.

S'étant établi vers 1818 dans le comté de Montcalm, il fut élu en 1854, pour représenter ce comté dans l'Assemblée législative du Canada et siégea jusqu'en 1867 où il fut élu par acclamation à la Chambre des Communes. En 1871, il résigna son mandat pour accepter la charge de shérif du district d'Iberville.

Élu comme adversaire du ministre Hincks-Morin, M. Dufresne se lia, après la chute de cette administration, aux partisans de Sir John A. MacDonald et de Sir G. E. Cartier.

La mort du révérend Clément Aubry, arrivée le 4 septembre dernier — et que nous aurons dû signaler plus tôt —, a aussi fait un vide sensible dans les rangs de notre clergé. Le révérend Aubry était né le 11 octobre

1793 et avait été ordonné prêtre en 1821. Il était l'aîné de deux autres frères consacrés comme lui au service des autels.

A l'étranger, nous avons à signaler à la date du 19 septembre, la mort de l'empereur du Maroc, et, dix jours après, celle de l'amiral Winslow ancien commandant du *Kearsage*, dont le nom emprunte une certaine célébrité, au souvenir de ce vaisseau vainqueur de l'*Alabama*, au large de Cherbourg. L'amiral John Winslow avait été, en 1827, midshipman sur le *Falmouth*, à bord duquel se trouvait aussi Raphaël Semmes qui devait plus tard commander l'*Alabama*. Il était né en 1810, dans la Caroline du Nord.

Nous trouvons encore, dans la liste des étrangers de marque, morts depuis peu, Emile Gaboriau, le roi Jean de Saxe, et l'astronome Donati.

Emile Gaboriau était un des romanciers les plus populaires de France ; il est mort subitement à Paris, dans le cours d'octobre dernier, âgé à peine de quarante ans.

Jean-Baptiste Donati était né à Pise le 26 décembre 1826. Calculateur habile en même temps qu'observateur distingué, dit M. Camille Flammarion, Donati réunissait à un égal degré les aptitudes si distinctes de l'astronomie mathématique et de l'astronomie physique. Au nouvel observatoire de Florence, il avait déjà installé une machine parallatique de dix pouces et demi d'ouverture, une lunette de Repsold et un équatorial d'Ertell. Président de la commission météorologique italienne, il centralisait chaque jour à Florence les observations faites sur toute la péninsule. L'astronomie n'a pas de patrie. Tous les astronomes sentent la perte qu'ils viennent de faire. Ses collègues de Florence doivent éprouver un vide plus grand encore.

Donati est mort à Florence le 20 septembre.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Nouveau gaz.—Un grand chimiste français, M. Labarre, vient de découvrir que le gaz hydrogène n'est pas un élément, comme on l'a cru jusqu'ici. Il en a dégagé un nouveau gaz impondérable, insipide, incolore et inodore. Il a obtenu ce résultat après de nombreuses expériences. On prétend que le nouveau gaz ainsi isolé de l'hydrogène est d'une puissance motrice formidable, et qu'à son aide, on pourra enlever des ballons métalliques. Il ne brûle pas, mais au contraire éteint la flamme. Peut-être ce nouvel élément est-il destiné à supplanter tous les extincteurs connus.—*D'après les journaux français.*

L'Anatife.—De tous les êtres bizarres de la faune sous-marine, aucun n'est plus étrange que l'Anatife. Il a été même impossible aux zoologistes de s'entendre jusqu'à ce jour, au sujet de la place qu'il doit occuper sur l'échelle des êtres de la création. Est-ce un mollusque ? un zéophyte ? un annélide ? un crustacé ?

Adhuc sub judice lis est.

Qu'on se figure, partant d'un centre commun, solidement fixé sur quelque morceau de bois, une épave de navire naufragé par exemple, une douzaine de tiges s'épanouissant en bouquet, chacune de la grosseur du petit doigt, trois fois longue comme celui-là, d'une rose tendre et d'une apparence gélatineuse, et toutes surmontées d'une petite moule ordinaire, d'où dardent, comme des langues de vipères, plusieurs cirrhes articulés, de couleur violacée, qui semblent chercher à saisir les corpuscules organiques en suspension dans l'eau.

L'aquarium du jardin d'acclimatation vient de recevoir de M. Croquenelle de Poanic, un bel exemplaire vivant de ces bizarres créatures ; comme on ne les trouve que sur les débris de navires, leur apparition sur les côtes est toujours le signal d'un naufrage récent.—*Extrait.*

BULLETIN DE LA GÉOGRAPHIE.

L'île du Danger.—Bien loin au Sud, dans l'océan Indien, écrit un voyageur ; au milieu de l'écume qui jaillit des brisants, s'élève le rocher qu'on a si justement appelé l'île du Danger. De tous les endroits sauvages et désolés connus sur la surface du globe, celui-là est sans doute le plus sauvage et le plus désolé. Une fois seulement, de mémoire d'homme, un être humain y a posé le pied. Sur un espace de plusieurs centaines de milles la mer roule et se brise sur un lit de roc très peu profond, jusqu'à une certaine latitude où ce plateau se termine par une coupe abrupte, et la mer retrouve ses profondeurs insondables. C'est sur le bord même du plateau de roc que se trouve l'île du Danger. Un tremblement de terre ou quelque ouragan peut, d'un jour à l'autre, la faire crouler dans l'abîme. Les vagues se brisent constamment contre ces murailles

perpendiculaires qui, d'une certaine distance, semblent n'offrir aucun point accessible.

Un vaisseau explorateur qui sillonnait l'océan dans toutes les directions, au profit de la science, vint un jour en face de ce rocher. Une de ses chaloupes côtoya le pied du précipice pendant plusieurs milles, jusqu'à un certain endroit où le chef du parti remarqua une fissure par laquelle il crut pouvoir tenter l'escalade. Trois des plus hardis se risquèrent et parvinrent au sommet. La surface était complètement couverte de mousses vertes sur lesquelles reposaient des œufs d'oiseaux de mer, de toutes les nuances, et en quantités incalculables. Nous ne croyons pas que l'île ait été visitée depuis ce jour.

Chili—M. James Lindsay, ambassadeur du Chili en Bolivie vient de donner une description intéressante du pays qui a eu pendant quelque temps pour roi un avoué de Périgueux. Nous trouvons le résumé de son rapport sur l'Araucanie dans le *Standard*, de Buenos-Ayres, en ces termes.

L'Araucanie, république gouvernée par des caciques, est absolument indépendante du Chili, quoique bornée au nord et au sud par le territoire chilien. Elle embrasse tout le pays compris entre les Andes et le Pacifique sur une longueur de côtes des près de 600 kilomètres. Elle va des forts établis le long du Rio Malleco (bassin du Biobio) jusqu'au 39e degré et demi de latitude, et peut être regardée comme consistant en deux vallées parallèles, remarquables par leur fertilité, leurs forêts luxuriantes, leurs lacs et leurs rivières.

Les pics des Andes sont plus bas en Araucanie qu'en Chili. Leur "Cordillère Centrale" montre de nombreux volcans éteints pour la plupart. Le Lla ma n'a arrêté ses éruptions qu'en 1866 ; le Mallalafquen, le roi des monts ignivomes de l'Araucanie, s'appelle aussi volcan de Villarica, de la belle ville espagnole qui florissait jadis à sa base, sur le bord du lac de Villarica, lequel n'a pas moins de 115 kilomètres de circonférence. Le Mallalafquen vomit encore par intervalles de la fumée et des laves, et il est considéré par les Araucans comme le séjour de la divinité : son altitude est de 4900 mètres. Une autre montagne remarquable est le Cononhueno (littéralement : *montée dans le ciel*), du sommet duquel on voit toute l'Araucanie déployée comme une carte.

Parmi les lacs, nous citons, après celui du Villarica : le lac Huchultué, long de 16 kilomètres, large de 11 ; le lac Malleco, qui couvre 3,000 hectares ; le lac Lacar, situé à 488 mètres d'altitude et d'une étendue de 8000 hectares.

Les forêts abondent en hêtres, en lauriers, en pins, en pommiers, en nombreuses espèces indigènes qui portent des noms indiens et parmi lesquelles nous signalerons le quillay, dont l'écorce sert de savon.

De nombreux cols échancrent les Andes araucanes : ils sont fréquentés par les Argentins qui vendent des bestiaux aux sauvages ou à des marchands qui pouvoient le Chili. Le col le plus septentrional, celui de Lonquimai, débouche dans la vallée du Pico-Pico. Un peu plus au sud, est le col de Tras-Tras, moins connu ; le col de Lla ma, qui est double, s'ouvre au pied du volcan du même nom. Le puerto de Villarica, l'un des meilleurs, s'atteint par une montée qui n'est raide que pendant 18 ou 20 kilomètres. Du col de Trancura, on descend en six heures dans les plaines de la République Argentine. Il y a plusieurs autres cols, d'accès difficile, tels que ceux de Guanahue, de Canairipe, Chayupen, de Chozenco, de Rinihue, etc.

Les animaux qui parcourent les solitudes de l'Araucanie sont les guanacos, les daims, les lions d'Amérique, les renards, les nancos et les cuchaos : le nanco est un oiseau de proie craint et révéral par les Indiens, qui lui attribuent le don de lire dans l'avenir ; le cuchaos est un petit oiseau chanteur, qui suit les passants d'arbre en arbre, en imitant la voix humaine par des cris et par une sorte de rire dont les Indiens tirent des présages.

Les Araucans se partagent en cinq tribus : les Arribanos ou Muluches sont au nombre de 9992 et peuvent mettre en campagne 2498 guerriers ; les 13,660 Abajinos ont 34 5 hommes en état de porter les armes ; les Costinos ou Lavquenches ne sont que 4000, dont 1000 guerriers, et les Huilliches du Tolten que 6760, parmi lesquels 690 combattants, tandis que les Huilliches du Cauten sont 35 972 et peuvent lever 8993 hommes. Cela fait pour toute la nation 70 384 personnes et 17 596 combattants.

Les Arribanos (mot-à-mot les gens du haut pays) ont la caractère guerrier : ils vivent du bétail qu'ils vont voler dans la République Argentine. Les Abajinos (gens du pays) habitent les versants inférieurs des Andes ; ils ressemblent beaucoup aux Arribanos, mais de plus qu'eux, ils sont bergers et s'occupent un peu d'agriculture. Les Costinos (gens de la côte) ont pour territoire le rivage qui s'étend au midi des bouillères de

Lebu ; leur contact avec les Chiliens leur a donné des habitudes pacifiques. Les Huilliches du Cauten, qui vont jusqu'au Tolten dans la direction du sud, constituent à eux seuls la moitié de toute la population araucanienne ; leur contrée est superbe ; ils s'adonnent avec succès aux arts de la paix : leurs maisons, leurs fermes, leur costume, leurs mœurs, sont d'un peuple comparativement civilisé ; ils ont de grands établissements pour le tissage de la laine, des ateliers de forge, des boutiques d'orfèvrerie. Il n'est pas rare de voir des traitants chiliens s'établir à demeure au milieu d'eux, et ils font avec la République un grand commerce des produits de leur sol. Quant aux Huilliches qui vivent au sud du Tolten, ce sont de tous les Araucans les mieux disposés à accepter la domination du Chili ; leur contrée est pauvre et triste, elle ne leur donne du grain qu'avec parcimonie et ses collines n'entretiennent que de faibles troupeaux.

Les Araucans sont de taille moyenne, mais forts et agiles ; ils ont un peu ou pas de barbe, la peau brune, le regard intelligent. Malheureusement, ils sont terriblement adonnés aux liqueurs fortes. Leurs femmes sont aimables, bonnes laborieuses.

Le pouvoir des caciques est tantôt électif, tantôt héréditaire. Dans les circonstances graves, par exemple en cas de guerre, ils se rassemblent en une espèce de parlement national. Les Arribanos obéissent à 31 caciques, dont le plus puissant, Quilapan, dispose de 800 lances. Les Abajinos ont 40 caciques, les Costinos 7, les Huilliches du Cauten 24, les Huilliches du Tolten 26, etc.

Des bouquets de pommiers, des hamaux déserts se rencontrent de tous côtés en Araucanie ; ils contribuent à prouver que les Araucans diminuent rapidement depuis leur contact avec la race blanche. Les liqueurs ardentes, la petite vérole, les diverses maladies contagieuses, font incessamment de très-grands ravages parmi eux, et ce ne sont pas leurs docteurs qui pourront les guérir. Ce n'est pas tout encore : les Araucans sont fort superstitieux, et quand l'un d'eux meurt, son trépas est souvent attribué à la mauvaise influence, au mauvais vouloir d'un voisin, d'un ennemi. Les parents, naturellement, tuent cet ennemi, ce parent : de là des vendetta et des guerres, et, en somme, une mortalité disproportionnée.

Telle est l'Araucanie, tel est le peuple qu'un avoué des bords de l'Isle a gouverné avec une constitution copiée sur le code Napoléon.

Les Chiliens, incapables de soumettre les Araucans, entretiennent des garnisons sur leur frontière : au nord, ils ont bâti des forts sur le Malleco, à partir d'Angol ; au sud s'élèvent les forteresses de Tolten, de Queulú, de San Jose. Ils ont aussi essayé de prendre pied sur la côte araucane : en 1863, ils ont fondé Port Lebu, qui avait 628 habitants en 1867, et qui s'est beaucoup accru depuis à cause de ses mines de houille et de ses établissements de construction pour bateaux. A 48 kilomètres plus au sud, Canete, fondée en 1868, contient déjà 1000 résidents, sans y comprendre la garnison. A 80 kilomètres de Canete, toujours en tirant au midi, le fort Puren a été élevé en 1868 sur l'emplacement d'une ville autrefois détruite par les Araucans. Tolten, à l'embouchure du fleuve du même nom, date de 1867 : on y compte plus de 500 habitants.

Les Chiliens ont formé une province nommée Arauco, juste au nord de l'Araucanie propre. La capitale de cette province, Angol, dont la première maison ne remonte qu'à 1862, a déjà 1520 habitants, sans la garnison.

Le commerce entre le Chili et l'Araucanie se fait surtout, au nord par Angol, au sud par Tolten.—*Tour du Monde*.

Une lettre de Baker—Une lettre récente de sir Samuel Baker, communiquée au *Times*, contient des renseignements intéressants sur l'Afrique centrale. En voici la traduction :

Ismailia, 29 avril 1873. }
4° 54 latitude nord. }

Mon cher Learking.—Je suis revenu ici, de l'intérieur après une absence de quinze mois. Je suis resté plus de deux ans sans recevoir aucune nouvelle de l'Europe. L'Égypte s'étend maintenant jusqu'à l'équateur. L'Albert Nyanza est une nappe d'eau qui renferme le lac Tanganyika. Vous pouvez vous imaginer les résultats futurs qu'on obtiendra au moyen de la navigation à vapeur. Mais il faut renoncer à y transporter les vaisseaux de Samuda, dans leurs lourdes sections, si l'on n'a pas des chariots et des chameaux. Il serait aussi facile d'enlever la cathédrale de Saint-Paul dans une brouette.

Les Anglais ont construit ici le bateau à vapeur de 108 tonnes, qui seul peut passer le Bahr Giraffe. Cela leur fait

grand honneur ainsi qu'à MM. Saruda et Ponn. Pour les autres vapeurs il nous faut attendre que l'on nous envoie des chameaux de Khartoum.

Il est nécessaire qu'une réforme générale soit accomplie dans le Soudan, avant qu'on puisse entreprendre aucun travail sérieux. Nous n'avons pas de bateaux propres aux longues navigations fluviales et tout se trouve abîmé par les injures du temps avant de pouvoir arriver à I-ma ha.

Nous avons ici une grande quantité d'ivoire, que nous ne pouvons expédier faute d'embarcations.

A ma première entrevue avec le vice-roi, je prendrai des arrangements pour l'avenir.

J'ai jeté de bonnes fondations et j'ai eu à soutenir une lutte longue et désespérée contre de nombreux ennemis, n'ayant avec moi qu'une poignée d'hommes. J'ai annexé tous les pays, y compris l'Unyoro, qui s'étendent jusqu'à l'équateur.

Non-seulement j'ai eu à combattre les naturels, mais les prétendus marchands, qui nous accompagnaient, se sont mis en révolte ouverte et ont attaqué traitreusement les troupes du gouvernement, lorsque nous avons été enfoncés dans l'intérieur. Je les ai mis en déroute en en tuant la moitié.

Dans l'Unyoro, mon escorte tout entière a failli être empoisonnée. Cette tentative avait été faite par le roi du pays, qui nous attaqua le lendemain matin, au lever de l'aurore, avec des forces considérables. Il ne me restait que 105 hommes. Néanmoins, nous gagnâmes la bataille de Massindi et nous annexâmes le pays.

J'ai établi des stations et des forts, et tout le pays est au pouvoir du gouvernement.

Les naturels paient l'impôt allégrement sur de vastes territoires. Les officiers et les troupes sont en bonne santé et nullement démoralisés.

Le commerce des esclaves sur le Nil blanc est entièrement supprimé et ma tâche est accomplie.

Lady Baker m'a accompagné durant toute mon expédition. Elle a éprouvé de grandes fatigues, car il nous a fallu franchir, à pied, de grandes distances et nous avons eu à combattre pendant sept journées consécutives. Nous avons, grâce à Dieu, toujours été en bonne santé et les troupes n'ont pas perdu beaucoup de monde, relativement aux souffrances qu'elles ont eu à endurer. En quinze mois je n'ai perdu qu'un seul homme par la maladie.

Tous les Anglais se portent bien. J'ai malheureusement à déplorer la mort de ce pauvre M. Higgen otham, m'en utile auxiliaire.

Nous n'attendons plus que la crue du Nil pour nous rendre à Khartoum, où je mettrai cette lettre à la poste.

Votre sincère,

SARCEL BAKER

— Courrier des Etats-Unis.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

Les travaux publics à New-York. M. Van Nort, commissaire des travaux publics, vient de remettre au maire deux rapports des opérations de ce département, l'un pour la période du 11 avril 1872 au 30 avril 1873, l'autre pour les trois mois finissant le 31 juillet 1873.

Il résulte du premier de ces documents que le département de travaux publics a dépensé en 1872 \$4,457,980 de moins qu'en 1871. L'entretien du pavage des rues a coûté : \$154,232 pour 230 milles de pavage en pierres, et \$76,696 pour 1 mille de pavage en bois. Le mode de pavage belge, ou en bloc de granit est recommandé comme le meilleur et le moins coûteux et il remplacera graduellement le pavage en bois, reconnu défectueux. Dans le cours de l'année il a été placé 1,477 pieds (soit 2 milles) de conduits à eau. La somme totale reçue pour loyer de prises d'eau s'est élevée à \$1,368,850.

L'aqueduc est dans une excellente condition ; mais, comme il ne peut livrer que 115,000,000 gallons d'eau par jour, et que la consommation actuelle est de 94,000,000 gallons et va toujours progressant, la construction d'un aqueduc supplémentaire sera bientôt nécessaire. Il est proposé d'en construire un de 21,000,000 gallons de capacité dans la vallée du Croton.

Les travaux de percement des rues, nivellement, pose des gouttières et trottoirs, etc., ont coûté \$855,358, soit une diminution de \$245,976 sur l'année précédente.

Il existe dans toute la ville de New-York 543 milles de conduits à gaz. La ville doit aux compagnies de gaz une somme de \$966,000 pour gaz fourni en 1871. La somme réclamée était plus considérable, mais elle a été réduite à ce chiffre par le "board of audit," et les compagnies, refusant d'accepter

cette réduction, ont commencé une action judiciaire pour le paiement de la somme totale qu'elles réclament.

Les édifices publics, surtout les marchés du bas de la ville, sont dans une condition déplorable, et peu d'améliorations ont pu être faites, la somme de \$75,000 affectée à ce chapitre étant grandement insuffisante. Un nouvel égout, dont le besoin se faisait très-vivement sentir, a été construit dans le marché Washington.

Pendant la saison des bains, du 17 juin au 13 octobre, 531,140 baigneurs se sont présentés aux deux seuls établissements de bains publics que possède la ville. La construction de trois établissements supplémentaires de bains publics est recommandée comme urgente.

Le bureau de "Collection of Assessments" a recouvré pour \$5,63,456 d'impôts. La somme restant à recouvrer est de \$5,916,705. Le coût des recouvrements a été seulement de \$3,089.

Les anciens égouts sont généralement très-défectueux. Les frais d'entretien pendant l'année se sont élevés à \$66,207.

Les travaux sur les boulevards, chemins, rues et avenues du nord de la cinquante-neuvième rue occupent en moyenne 1,390 ouvriers. Dans l'espace de dix mois il a été extrait, dans cette section seulement, 74,842 yards cubes de rocher et 68,123 yards cubes de terre. En outre, 75,000 yards cubes de matériaux ont été employés à combler un terrain déprimé.

Il a été passé pendant l'année 9 contrats faisant ensemble des concessions de travaux à l'entreprise pour une somme totale de \$2,406,095. Le système des contrats est critiqué comme défectueux sous beaucoup de rapports et ouvrant la porte à la fraude. Le système de faire exécuter les travaux au jour le jour est décidément préférable.

L'allocation demandée pour son département par le commissaire des travaux publics pour l'année 1873 est de \$1,600,000 seulement, soit \$1,050,000 de moins qu'en 1872.

Population de Londres. — La population de la ville de Londres s'accroît dans de fabuleuses proportions, dit la *Reaction*. C'est une mer qui monte, mais qui n'a pas de reflux. L'augmentation en quatre années est de plus de six cent mille âmes.

Voici les chiffres donnés par les *Gaulois* :

En 1862.....	3,269,500 habitants
" 1870.....	3,881,558 "
" 1871.....	3,993,854 "
" 1872.....	3,997,569 "

Aujourd'hui la population dépasse quatorze millions d'âmes.

Les lignes télégraphiques du globe. — M. William Huber a fait, dans la dernière assemblée générale de la Société de Géographie de Paris, un tableau fort intéressant du réseau télégraphique du globe. Ce réseau comprend les lignes de télégraphie aérienne et les câbles de télégraphie sous-marine.

Le réseau télégraphique constitue de nos jours, a dit M. William Huber, avec un grand bonheur d'expression, le système nerveux de la vie du Globe. La pensée et la volonté impriment instantanément le mouvement, dans les régions les plus lointaines et jusque dans les îles des antipodes dont le nom n'est connu que depuis peu d'années. Deux cent treize câbles sous-marins, immergés depuis six ans seulement, ont déjà une longueur de quatre-vingt mille kilomètres.

En Europe, les lignes aériennes mesurent 270,000 kilomètres, et les fils qui les composent représentent 700,000 kilomètres, c'est-à-dire deux fois la distance de la terre à la lune. Pour le globe, le développement des fils peut s'élever à deux millions de kilomètres : en les soudant les uns aux autres, on pourrait entourer cinquante fois la terre.

En ce moment, la France correspond avec l'Amérique et San Francisco, la Chine et le Japon, l'Inde et l'Australie. Avant peu de temps, des câbles sous-marins relieront directement à l'Europe, le Brésil, le cap de Bonne-Espérance et Madagascar, la Nouvelle-Zélande et les îles du grand Océan. Toutes les possessions françaises, la Nouvelle-Calédonie, les îles Comores, la Guyane, le Sénégal seront alors en communication télégraphique avec la France, comme le sont déjà, depuis peu, l'Algérie, les Antilles, Pondichéry et la Cochinchine.

BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Les hirondelles. — La mystérieuse migration des hirondelles a beaucoup exercé les savants. Quo deviennent ces ravissantes messagers, lorsqu'on les voit tout-à-coup disparaître ? C'était ce qu'on ne savait pas. Naguère encore on faisait à cet égard les plus étranges suppositions.

Comme, à l'automne, ces oiseaux vont butiner dans les

mar cagés et semblent s'y plonger, on crut qu'alors ils s'enfonçaient dans leur limon, pour n'en sortir qu'au retour de la chaleur printanière, qui les ramenait après une asphyxie de six mois. Olfus Magnus, célèbre naturaliste du Nord plus érudit qu'observateur, fut le premier qui propagea cette fable, allant jusqu'à prétendre que les pêcheurs de la Norvège prenaient souvent, dans leurs filets, un grand nombre d'hirondelles in léés aux poissons. On assurait même, qu'en exposant à la chaleur du poêle les pauvres oiseaux mouillés et engourdis, on les voyait bientôt se sécher et rentrer à la vie.

Linnée, Bullon, et même Cuvier, ont cru de tels faits! Doit-on leur en faire un crime, quand on voit encore quelques physiologistes de notre époque s'obstiner à professer que certains animaux ressuscitent!

Les hirondelles nous ayant longtemps été leur résidence hivernale, celle-ci a été l'objet de toutes les suppositions. Divers savants prétendaient qu'au lieu d'émigrer dans de lointaines régions, elles se cachaient et s'engourdissaient au fond de quelque caverna, ainsi que le font nos chauves-souris. Un des hommes les plus dignes de foi que l'on puisse citer, le chirurgien Larrey, rapportait même avoir découvert, dans les cavernes d'Aurienne, une grotte dont la voûte était tapissée d'une masse d'hirondelles qui s'y tenaient accrochées comme un essaim d'abeilles.

Mais les expériences de Spallanzani ont ruiné toutes ces fausses croyances. Ce savant abbé vit non pas s'endormir, mais périr les hirondelles qu'il voulait faire hiverner dans une glacière.

Adamson nous a appris que c'est au Sénégal que se réfugient les hirondelles durant la froide saison. Celles qui se trouvent dispersées en France se rassemblent à l'automne sur les rivages de la Méditerranée, et traversent celle-ci par bandes nombreuses, quand une inspiration suprême ou donne leur départ. Ainsi donc, l'été, l'hirondelle mignonne se demeure sous la corniche des palais européens, et l'hiver elle habite les huttes de la Sénégambie.

Toutes n'atteignent pas le but de leur pèlerinage. Les flot- engoulissent celles qui ont trop compté sur leurs forces, si quelque rocher ou quelque navire propice ne se trouve à temps pour leur offrir un refuge. A diverses reprises, j'en ai vu qui, épuisées par la fatigue et la faim, s'abattaient presque épuisées sur le pont d'une frégate à bord de laquelle je traversais la Méditerranée.

Mais, après leurs longs et périlleux voyages, ces charmants hôtes de nos demeures reviennent, chaque année, avec une touchante fidélité, retrouver leur ancien asile. Si les pluies ou les vents l'ont altéré, les architectes le réparent rapidement avant de le rendre témoin de leurs amours. Spallanzani a même vu que ces couples ailés s'attachent très vivement à leurs constructions. Ayant noué des rubans diversicolores aux pattes de quelques-uns, il les reconnut l'année suivante, lorsqu'ils vinrent en reprendre possession. Il en vit y revenir ainsi pendant dix-huit années de suite. Combien parmi nous ne font pas un aussi long bail!

F. A. PORCHER.

— Meschacébé.

BULLETIN DE L'AGRICULTURE.

Les cornes chez les moutons — Si chez certains peuples du Midi on a fait du taureau un animal de combat, comme spectacle populaire, il fallait nécessairement lui laisser les cornes, les seules armes offensives et défensives de la race; mais nous n'avons jamais compris qu'on en eût agi de même à l'égard du mouton, le plus débonnaire des bêtes de la création, et le moins apte à se défendre, cornu ou non cornu, quand le loup se jette sur le troupeau.

A quoi bon alors ce luxe de cornes formidables qui écrase la grosse tête bonnasse du mouton mérinos dans la race pure et sans aucun mélange avec un sang étranger? Les éleveurs qui ont favorisé dans l'origine le développement exagéré d'un appendice aussi inutile à l'animal ont-ils supputé ce qu'il faudrait de fourrage et d'avoine pour former d'abord, et entretenir ensuite, une pareille quantité de phosphate de chaux et d'azote condensée dans les cornes, et sans aucun doute parfaitement perdu en général pour le possesseur du troupeau? Cependant ces éleveurs-là ont des successeurs qui observent religieusement leurs données peu économiques, et qui se croiraient déshonorés si leurs béliards mérinos ne portaient pas cette masse de cornes en spirales que vous savez!

Disons tout de suite qu'il n'en est pas de même partout, et que bon nombre de troupeaux mérinos, dont la laine fine est la

spéculation principale, sont aux mains d'agriculteurs mieux avisés, lesquels ont supprimé habilement la coiffure immense qui leur revenait si chère tout en nuisant encore à la productivité de la viande. On a peine à penser que cet exemple n'ait pas plus d'imitateurs, car, avec le temps, viendra une époque où l'art de l'éleveur se pénétrant des vérités scientifiques, on repoussera absolument une aussi fautive manœuvre.

Mais c'est surtout pour les moutons qu'on veut livrer de bonne heure à la boucherie qu'il est essentiel d'éviter les cornes. Déjà les races où la laine est tassée et imprégnée de suint éprouvent forcément un assez long retard dans l'engraissement, par la raison que la même somme de nourriture n'aurait pourvoir à la fois et aussi rapidement à tant d'exigences quelle que soit, du reste, l'abondance de l'alimentation. Aussi les cornes ont-elles été proscrites chez tous les moutons précoces comme une des conditions essentielles au but qu'on se propose. En effet, avant de se convertir en graisse, la nourriture commence par entretenir tous les accessoires extérieurs de la bête; ce n'est que le trop plein en quelque sorte des substances riches contenues dans les aliments, qui, se déversant ensuite dans les parties internes recouvertes par la peau, produit l'embon point nécessaire. Donc moins il y a de déperdition d'azote d'un côté, plus vite l'autre en profite; et voilà comment certaines races sont plus lentes à prendre l'engraissement; toutes choses, d'ailleurs, restant égales touchant la consommation alimentaire.

Nos voisins les Anglais, dont nous ne pouvons méconnaître la supériorité au point de vue de la production de la viande, et qui en consomment tant chez eux, ont tellement compris et appliqué ces principes que pas un mouton de race améliorée par eux ne porte de cornes. De plus, dans l'espèce bovine ils ont diminué autant que possible ces appendices chez leurs fameux durhams, puis les ont fait disparaître complètement dans la race d'Angus, qui, bien que plus récente de formation, gagne du terrain tous les jours.

D'autres considérations militent encore en faveur de la suppression des cornes chez nos animaux domestiques; nous n'en dirons qu'un mot pour finir: c'est le chapitre des accidents. Combien d'omnis de tout genre et souvent de graves blessures n'écrira-t-on pas, soit à l'homme qui les soigne, soit aux animaux entre eux, quand les cornes auront été supprimées partout? Et puisqu'il y a, comme on le voit, un double intérêt pour nous à entrer dans cette voie, nous espérons que bientôt tout le monde l'a suivra.

MAYRE,
aux Boulayes, près Tournay.

— Journal d'agriculture pratique.

Des arbres gélés. — Prenons, si vous le voulez bien, un sujet de circonstance. Les plantations d'automne ne sont pas finies et beaucoup de ceux qui n'ont pu les faire en septembre et au commencement d'octobre ne désespèrent pas encore. Votre serviteur est du nombre. Cependant il ne faut pas jouer avec le temps car on pourrait s'y trouver pris, et le mieux est de se mettre en quatre et de terminer vivement les choses. Les corbeaux descendent du nord; les grues vont passer; la neige s'essaie sous le ciel gris; la gelée s'annonce presque sans frapper, et, d'entrée de jeu, en nuit, elle vient de faire de nos boues quelque chose de solide, qui porte son homme et ne crie point sous les pieds. Ceci donne à réfléchir, et ceux qui ont des arbres en route, se demandent si, durant le transport, les racines ne gèleront point. Nous l'espérons bien; mais on ne saurait après tout répondre de rien, et s'il fallait une garantie pour tranquilliser les gens, nous y regarderions à deux fois avant de la donner. Il y aurait donc, dans la huitaine ou la quinzaine, des arbres saisis en chemin de fer par le froid et des racines fortement gelées, ce qui fait nous surprendrait moins qu'une gelée de roses ou de dahlias en plein air sous un climat froid. Admettons que l'accident prévu ou à prévoir devienne une réalité, que ferions-nous? Voilà la question.

Nous nous arrangerons de façon à faire dégeler nos arbres le plus lentement possible. C'est ainsi que les médecins s'y prennent avec ceux de nous autres qui ont le malheur de laisser geler leur nez ou leurs oreilles. On les soigne avec de la glace, de la neige ou de l'eau froide. Eh! bien, les arbres ne demandent pas d'autre traitement. Pourvu qu'on ne les expose pas au soleil, qu'on ne leur fasse pas sentir le feu, qu'on ne les dégorge pas trop vite, on peut, dans la plupart des cas, répondre de leur vie. Tous les soins à prendre consistent donc à entretenir le refroidissement et à n'amener le dégel des racines qu'à la longue. On les mettrait dans une glacière tout

près de la glace, pendant quelques jours, que la guérison se ferait sûrement ; mais chacun n'a pas une glacière à son service. On frotterait les racines gelées avec de la neige, qu'elles s'en trouveraient nécessairement bien, mais il n'y a pas toujours de la neige en temps froid, et, d'ailleurs, si les frictions devaient durer des heures entières, les plus intrépides amateurs y perdrait la patience qui les caractérise. On se fatiguerait vite aussi à arroser les racines malades avec de l'eau de puits ou de l'eau de source. En conséquence, l'on a eu le bon esprit, sans le moins du monde déroger au principe du traitement, de chercher des moyens d'exécution faciles et expéditifs.

Dans ces derniers temps, à notre connaissance, depuis plus longue date, peut-être, à la connaissance d'autrui, les cultivateurs d'arbustes ou d'arbrisseaux délicats ont recommandé de coucher entièrement en jauge et de recouvrir de terre, à leur arrivée, les sujets qui auraient eu à souffrir du froid. De cette façon, les coups de soleil et le dégel ne sont point à craindre. Donc, le procédé nous paraît excellent, et nous pensons qu'il convient tout aussi bien aux arbres fruitiers qu'aux rosiers. Alors même que la terre serait prise à quelques pouces de profondeur, on aurait pas de peine à rompre la croûte, à ouvrir des fosses et à y coucher des arbres pour huit ou dix jours. Cependant, il nous semble qu'il y aurait moyen encore de simplifier le procédé. Hier, pas plus loin, nous suivions de l'œil une opération qui excitait vivement notre curiosité. Un pépiniériste plaçait en jauge et debout des bottes d'arbres nouvellement déplantés, recouvrait les racines de terre et les inondait ensuite d'eau de puits. Il va sans dire qu'il nous eût été fort agréable de savoir pourquoi l'on agissait de la sorte ; mais la crainte de commettre une indiscretion et de recevoir une réponse ridicule nous a empêché de questionner le pépiniériste.

La gelée blanche de la nuit avait elle endommagé les racines laissées à découvert depuis la veille, et voulait-on les sauver de la gangrène ? Nous l'ignorons.

Voulaient-on tout simplement entretenir la fraîcheur des racines pendant une huitaine, et prévenir la flétrissure qui atteint toujours un peu, en jauge, les arbres en botte ? Nous l'ignorons encore.

La première explication nous sourit plus que la seconde, et nous nous y attachons. Il nous semble que l'on guérirait bien et vite des arbres gelés, dont les racines, mise en fosse, seraient de suite couvertes de terre et arrosées d'eau à profusion, tandis que l'on abriterait les tiges et les branches des rayons du soleil, au moyen de toiles mouillées. De cette manière, il y aurait moins de terre à remuer que dans l'application du procédé qui conseille de coucher les sujets sur toute leur longueur, procédé qui salit plus ou moins les rameaux et les jeunes bourgeons (yeux). Hâtons-nous d'ajouter que nous nous garderions bien de condamner la méthode uniquement à cause de ce résultat, car si d'aucuns le tiennent pour un inconvénient, nous le tenons, nous, pour un avantage. Et, en effet, toutes les fois que les arbres transplantés seront malpropres du collet jusqu'à l'extrémité des rameaux, l'évaporation deviendra plus faible en attendant la reprise, et les sujets auront moins à souffrir des journées de soleil que les sujets d'une propreté exemplaire.— P. JOIGNEAUX.

La culture de l'avoine paie-t-elle ?—L'avoine se vend le printemps pour la semence, de 33½ cts. à 40 cts. le minot. L'homme qui laboure le sol que l'on veut commencer est payé \$1 par jour et nourri. En outre il faut lui fournir attelage, charrue et herse. Deux chevaux que l'on nourrit valent le moins chacun \$1.25 par jour ce qui fait 2.50 pour l'attelage complet. La nourriture de l'homme que l'on emploie vaut bien 25 cts. par jour.

Dans une journée un homme labourera, ensemcera et hersera un arpent de terre, lequel prendra deux minots d'avoine. Voilà le coût de la semence de l'avoine.

Maintenant pour couper cette avoine, la mettre en gerbes et l'engranger, cela vaut pour ce même arpent au moins \$1 0 ; battre et mettre en poche 40 cts. Récapitulons ces dépenses :

2 minots d'avoine à 40 cts.....	\$0.80
1 journée d'homme et sa nourriture.....	1.25
1 journée, 2 chevaux, attelage et nourriture.	2.50
Récolte et battage.....	1.60
	<hr/>
	\$6.15

Nous ne comptons pas les travaux pour clôtures et fossés qui sont pour quelque chose, une piastre au moins.

La semence d'un minot d'avoine, terme moyen, rapportera 10 minots, soit 20 minots pour nos deux minots. A l'automne

l'avoine, rendue chez le commerçant, se vend 25 cts. à 30, et le printemps au plus haut prix 40 cts ; mais il faut la rendre chez le commerçant, .0 minots à 40 cts le minot donne \$8 pour lesquels on a dépensé \$6.15 dans l'été et l'automne précédent, plus les travaux faits aux fossés et clôtures, et plus le voyage qu'il a fallu faire pour transporter les 20 minots à l'acheteur.

D'après ce calcul que nous avons toute raison de croire correct, est-il lucratif pour nos cultivateurs de se livrer à la culture de l'avoine ? Nous pensons que c'est impossible d'y trouver de l'encouragement.

Si quelque chose pêche dans nos calculs nous serions heureux que quelque cultivateur ou commerçant relevât nos chiffres. L'erreur qu'il pourrait y avoir d'après nous est que nous avons estimé la main d'œuvre moins chère qu'elle ne coûte.

Pour encourager cette culture il faudrait de toute nécessité l'imposition d'un droit sur l'importation des grains.—*Richelieu.*

Culture du chanvre—Cette culture, nous le constatons avec plaisir, commence à s'introduire au Canada sous des auspices tout-à-fait encourageants. Dans un district aussi fertile que celui de Beauharnois, la culture du chanvre deviendrait une véritable richesse. Nos amis les agriculteurs, les industriels et les commerçants nous sauront sans doute gré de leur fournir quel ques renseignements sur ce sujet.

Le chanvre demande une terre légère, qui ne soit ni trop maigre, ni sèche, ni humide, une terre bien préparée et enrichie d'engrais. Il nous semble que généralement toute celle de la vallée du St. Laurent est parfaitement convenable. A dès qu'elle a été bien labourée, on se sert non seulement de la herse mais même du rateau pour en écraser les mottes. La semaille du chenevis (ou graine de chanvre) se fait en France au mois de mai. Nous pensons que le meilleur temps en Bas-Canada serait dans les derniers jours de mai et les premiers de juin. On sème le chanvre à peu près comme le blé ; dans la Touraine et l'Anjou, les planches ou sillons sont de trois à quatre peds de largeur. La récolte du chanvre se fait dans le centre de la France, soit à la mi-août, époque où il est déjà mûr, soit à la mi-septembre pour avoir la graine. Quand le chanvre est cueilli, on le lie par poignées, au milieu et par le pied, de telle manière qu'il ne puisse se détacher quand on le fait rouir. Aussitôt en effet, on doit le mettre à l'eau, si l'on veut que la filasse soit blanche et belle ; car si on le laisse sécher avant cette opération, elle devient rouge et perd ainsi une partie de sa qualité.

Nulle part au monde, il ne doit être plus facile de le faire rouir qu'en Canada, puisqu'il n'y a peut-être point de pays plus riche en eaux. Toutefois, il faut choisir dans le fleuve et les rivières, les ansees, les lacs, ou autres places où l'eau est dormante ; car si le chanvre est déposé dans un courant, il rougit. Ce rouissage n'aura rien de pénible ici pour ceux qui y travailleront, puisqu'il s'y fait à la fin d'août, ou au plus tard vers la mi-septembre, et qu'alors c'est un plaisir de prendre des bains.

Voici comme on procède ; on fixe généralement au fond de l'eau deux perches ou deux pièces de bois distantes l'une de l'autre suivant la longueur du chanvre récolté ; sur ces perches, on attache à chaque extrémité deux poignées de chanvre, puis, on remplit tout l'espace qui reste au milieu par autant de poignées qu'il en peut contenir. Sur ce premier rang, on en dépose un 1^{ème}, puis un 3^{ème}, un 4^{ème}, etc., etc., jusqu'à la hauteur de l'eau ; toujours en observant de mettre alternativement le pied ou la tête du chanvre sur une même ligne.

Quand cette opération est terminée, on prend deux nouvelles perches ou pièces de bois que l'on place au dessus des premières, les rattachant ensemble avec de fortes cordes. Puis on recouvre cette pile, avec des pierres ou du sable de manière que le tout soit dans l'eau.

Six ou huit jours, suivant que la température de la saison est plus ou moins chaude, suffisent pour le rouissage ; alors on le lave poignée par poignée et après l'avoir laissé debout quelque temps pour s'égoutter, on le couche sur la terre en l'y étalant au soleil pour le faire blanchir. Dès qu'on le voit blanc d'un côté, on le tourne de l'autre, puis ainsi blanchi, on le ramasse encore par poignées, on le lie par le milieu en égalisant le plus possible les racines ensemble et, cette opération faite, on le lie par le milieu en égalisant le plus possible les racines ensemble et, cette opération faite, on le rentre dans les granges. Dès lors, il ne reste plus à faire que ce que tous nos bons habitants savent faire pour le lin, c'est-à-dire le mettre au four pour le faire chauffer légèrement environ 18 à 20 minutes, et ensuite le brayer.

La seule différence est que la braie est plus grande que celle

dont on se sert pour le lin. Elle a environ 6 pieds de long, puis on lie la filasse par bottes, et il n'y a plus qu'à vendre.

N. B.—Dans les terres nouvellement défrichées, on peut semer trois années de suite le chanvre. Dans les autres, on doit alterner, une année de blé, une année de chanvre.

Huit ou dix minots de chevenis (ou graines de chanvre) viennent d'arriver à Montréal. Les agriculteurs qui désirent en avoir, pourront s'adresser, soit au Séminaire, soit au bureau de Notre-Dame. C'est avec le plus grand plaisir que cette graine leur sera donnée, celui des M.M. du Séminaire qui l'a reçue s'estimant mille fois trop heureux de contribuer en quelque chose au bien du pays. — *Extrait.*

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Singulier cadeau de noces.—Le journal la *Finance Nouvelle* publie ce qui suit :

“ Les industriels anglais toujours pratiques, même quand ils ne nous paraissent qu'originaux, ont fait entre eux une souscription dont le produit, qui s'élève à 1,500,00 fr., est destiné à offrir un cadeau de noces au jeune empereur de la Chine. On le donnerait en mille que personne ne devinerait probablement en quoi consistera ce cadeau. Aussi le dirons-nous tout de suite. Les industriels anglais veulent offrir au fils du Céleste empire, un tronçon de chemin de fer ! Ils espèrent que les Chinois dont toute la circulation mercantile, aussi bien que les voyages, s'effectue sur des canaux ou des routes mauvaises, se sentiront pris du besoin d'imiter le nouveau moyen de transport, après en avoir essayé, ce qui naturellement ouvrirait un magnifique débouché à la métallurgie anglaise. N'est-ce pas que ce calcul est encore plus habile qu'original, et que le cadeau fait au souverain de la Chine par les maîtres de forge de la Grande Bretagne, pourrait bien leur être promptement restitué avec usure ? Toujours pratiques, ces industriels à poil roux et à longues dents, toujours pratiques ! ”

La tonnellerie mécanique.—Parmi les problèmes que s'est, depuis nombre d'années, posés l'esprit inventif de nos ingénieurs et de nos mécaniciens, et qu'en dépit de nombreux essais ni l'Angleterre ni l'Amérique n'ont pu résoudre, il en est un qui intéresse profondément la grande industrie. On a souvent cherché à faire une machine qui pût se substituer au tonnelier et produire mieux, plus vite et plus économiquement que lui, le baril de salaison, la barrique à vin, toute la classe de récipients en bois cerclés, depuis le barillet de la vivandière jusqu'aux foudres les plus prodigieux.

La multiplicité des essais témoigne de l'immensité des besoins. Pour ne parler que de la France, le Midi a ses huiles, ses eaux-de-vie et ses vins, le Centre ses vins et ses vinaigres, l'Ouest ses cidres et ses poirés, le Nord ses bières, ses esprits et ses huiles à brûler, tout le littoral ses salaisons, tant d'industries encore leurs produits si variés, teintures, vernis, essences, poudres, biscuits, ciments. Et cependant le nombre des ouvriers tonneliers, bien que fort considérable, reste toujours au-dessous des besoins de l'industrie. L'introduction de la fabrication mécanique serait donc d'une importance de premier ordre : elle répondrait enfin à un besoin longtemps senti, jamais satisfait.

La machine qui manquait pour satisfaire à tous les besoins, est trouvée ; l'appareil dont on a si souvent, mais toujours en vain poursuivi la réalisation pratique, existe : il fonctionne, il fabrique, il produit vite, bien et à bon marché. Désormais le problème est résolu ; il est définitivement entré dans le domaine du fait accompli.

Un ingénieur de Boulogne, M. E. Gérard, et un mécanicien de Desvres, M. Thuillier, ont récemment pris un brevet d'invention pour une série d'appareils propres à la fabrication mécanique des barils.

Les machines installées dans une usine qu'ils ont construite à Desvres, pour y faire l'essai industriel du procédé, ont été soumises à l'examen d'un certain nombre de personnes convoquées pour juger de visu ce que vaut cette invention.

Les douvelles brutes sont d'abord raccourcies à longueur fixe, puis façonnées et rabotées dans une première machine. Elles passent ensuite au-dessus d'un feu vif et clair dont l'intensité est réglée à volonté. Là elles se dessèchent, elles se courbent et se ceintrent dans les deux sens de leur longueur. Au fur et mesure qu'elles sortent du chauffoir, elles sont livrées à la machine à bâtir. Le baril, une fois qu'il est assemblé et monté, est envoyé à la cercluse où il reçoit, à l'aide de cercles en fer d'une grande épaisseur qu'on nomme des bâtisseries, la forme définitive qu'il doit conserver. De là, il passe à la machine à jabler qui entaille le haut des douvelles et y pratique la rainure

circulaire, appelée la jable, dans laquelle s'engageront les pièces des fonds ; cette même machine sert encore à biseauter et à chanfreiner.

D'autres appareils rabotent les joints des diverses planchettes d'un fond, assemblent ces planchettes et terminent le fond.

Le fond posé, il ne reste plus qu'à cercler le baril.

Les barils de salaison, sont comme on le sait, cerclés en bois. M.M. Gérard et Thuillier n'ont pas trouvé un avantage sensible à poser les cercles en bois au moyen de la machine ; ils les mettent donc à la main comme on l'a pratiqué jusqu'ici.

Mais la plupart des barils reçoivent un cerclage en fer, afin d'assurer une étanchéité parfaite. La machine qui coupera les cercles en fer à longueur fixe, qui les poinçonnera, les courbera, les ravera et les posera à demeure sur les barils, est trouvée ; bien qu'installée d'une façon toute provisoire, elle a fonctionné sous les yeux de l'assemblée avec une régularité qui ne leur a rien laissé à désirer.

Ainsi, préparation des douvelles quant à leur surface et à leur courbure, assemblage des douvelles, rabotage, assemblage et mise à demeure des fonds dans les jables, cerclage en fer, voilà les diverses phases de la fabrication du baril.

Dans chacune de ces délicates opérations et dans leur résultat, l'expérience a été complète et victorieuse. Malgré toutes les causes qui pouvaient enrayer cette première épreuve, les machines ont en 30 minutes produit 11 quarts !

Devant ce résultat inespéré, cette conviction s'est imposée à tous les esprits, que, lorsque les machines seront définitivement installées, les sept hommes qui ont, le mercredi 12 mars, produit entre midi et midi et demi, onze quarts, en fabriqueront, cerclés en fer et prêts à livrer 300 par jour. En ajoutant à ce personnel si restreint un chauffeur et quelques hommes pour transporter certaines pièces d'une machine à une autre, lorsque l'appareil n'est pas automate, en le portant au maximum de 10 hommes, il y a, en main-d'œuvre, une économie qui est estimée par les uns à 40, par les autres à 50 0/0 pour la confection des barils de salaison.

Quant aux barils plus fins, et destinés à transporter des liquides, vins, eaux-de-vie, huiles, etc., etc., l'économie de main-d'œuvre est infiniment plus grande. — *Moniteur Finicole*

FAITS DIVERS.

Longévité.—Près de Milan, dans le Tennessee,—nos voisins visent en tout à la supériorité, *America against the world!* vit un noir du nom de Snow, qui est entré dans sa 124^{me} année. Excusez du peu. Un reporter américain est allé lui faire visite il y a quelque temps, et fut reçu par un jeune homme de 65 ans, qui lui dit que son grand-père était à la maison et qu'il le pourrait voir dans un instant. Et en effet, le grand-père fut bientôt arrivé, alerte et léger au moins autant que son petit-fils.

Il avait 25 ans quand éclata la révolution américaine, durant laquelle il servit sous les ordres d'un capitaine dont il prit le nom. Il peut lire et faire la chasse au menu gibier, sans lunettes. Et ce qui peut expliquer en partie comment il a pu atteindre un âge si avancé, c'est qu'il déclare n'avoir jamais eu recours aux médecins. Il n'aurait pas à se plaindre autant que Molière, s'il était privé, au bout de sa carrière, des hommes de l'art.

Il avait d'ailleurs une autre recette infallible pour vivre très longtemps : *il était à sa rente.* Le capt. Snow avait chargé ses héritiers de lui servir une rente viagère ; ces héritiers, tous plus jeunes que leur créancier-rentier, ont cependant tous précédé Snow dans l'autre monde. C'est une croyance populaire apparemment fondée sur l'expérience, que les rentiers vivent vieux,—qui peut n'être fondée que sur l'impatience de ceux qui payent ; mais elle est bien confirmée par Snow, qui a tenu dans ses serres plusieurs générations de débiteurs.

Certains journaux américains ont proclamé Snow le doyen d'âge de l'Amérique, le Mathusalem de notre continent. Mais la race blanche devrait affirmer encore sa supériorité sous ce rapport.

En effet, on n'a pas tardé à découvrir au Brésil le doyen de l'humanité, dans la personne de M. Jose Martins Coutinho, né à Saquavema, le 20 mai 1694. Il est père de 42 enfants, et ses descendants sont au nombre de 294, assez pour former un bataillon de notre milice plus complet que tout ce que nous avons eu jusqu'ici. Il a bien franchement atteint ses 179 ans, et il n'y a pas de raison, une fois rendu là, pour qu'il ne voie pas l'autre siècle.

Lui aussi, à vu les champs de bataille, et raconte avec complaisance les combats auxquels il a pris part, il y a 150 ans,

contre les Hollandais. Il est espagnol et catholique, ce qui prouve qu'on ne meurt pas plus vite pour appartenir à cette race ou à cette croyance. — *National*.

La chasse au lion. — M. Constant Chéret, l'infatigable tueur de lions, a voué sa vie à l'extermination des grands félins, et, selon ses combinaisons, il en verra la fin dans l'espace de cinq ans.

Le Tell est ravagé par 7 à 800 lions, selon ses appréciations. Chaque lion coûte en bœuf, chèvres, environ 3,000 fr. par an. Sa vie moyenne étant de trente-cinq ans, chaque lion cause un dommage de 120,000 fr. Gérard avait fait des évaluations excédant ces chiffres. Il avait évalué le dommage annuel par tête de lion à 6,000 fr., et à 10 mille fr. le dommage causé par le lion sa vie durant. Quoi qu'il en soit, l'impôt est excessif, et Constant Chéret se propose de nous affranchir de ce tribut.

D'autre part, le lion et la panthère causent indirectement des ravages bien autrement désastreux. En vue d'éloigner ces fauves dangereux, l'Arabe a déjà déboisé la moitié de l'Algérie; ce n'est pas douteux. Et chaque année de nouveaux incendies sont allumés dans ce même but.

Toutes ces considérations ont déterminé Constant Chéret à recourir à de nouveaux engins de chasse. Comme moyen de destruction répondant à ses vues, il a adopté la cage silo, qui est de son invention, et dont nous allons faire une courte description.

Les membrures et barreaux sont en fer. Elle mesure 3 mètres de long, 2 de large et 2 de hauteur. Portée sur trois roues en fonte d'un petit diamètre et à larges jantes, elle peut être véhiculée, même dans les terrains difficiles.

La partie supérieure s'ouvre à deux battants comme une armoire et se referme d'elle-même à l'appel de quatre puissants ressorts en acier qui se détendent au moindre choc. Des crampons mis par le mouvement de fermeture assujettissent les battants des qu'ils sont retombés et emprisonnent l'animal au moment même de sa chute dans le piège.

Il reste à indiquer la manière dont l'engin est disposé pour capturer la bête féroce. Les Algériens, qui savent comment est creusé et disposé le ilo des Arabes, s'en feront aisément une idée, car la cage inventée par Chéret remplit exactement l'office de silo; c'est pourquoi elle en a emprunté la dénomination.

Pendant la nuit le troupeau de l'Arabe est groupé auprès de sa tente dans un parc circulaire formée par une haie sèche qu'assujettissent des pieux et des blocs de pierre. Au côté opposé à la tente et immédiatement au pied de la haie est creusé en terre un trou profond et de forme conique.

A cet endroit la haie présente moins d'élévation et plus de facilités pour l'assaut. On y a ménagé une certaine dépression décrivant un angle rentrant et prêtant à l'escalade. Le rôleur affamé dirige son attaque sur ce point préférable; d'un bond il franchit l'obstacle et tombe dans le silo que la haie dérobaît à sa vue.

Si à la place du silo, se trouve la cage en fer, l'animal s'y précipite et heurte dans sa chute les fils de fer tendus transversalement à l'ouverture commandant une détente; aussitôt les battants se referment violemment et le roi des animaux est sottement emprisonné comme une souris dans une souricière.

A la différence de ce qui se pratique pour le silo, on n'a pas besoin de tuer le captif pour s'en rendre maître. La cage est dégagée de la terre qui l'entoure et rempli dès lors l'office de wagon. Elle sert à transporter l'animal jusqu'à la ménagerie du jardin zoologique. — *D'après un journal français.*

Le crédit. — Il y a de nos jours des gens qui se promènent par les rues, couverts des habits d'autrui achetés, il y a peut-être deux ans, et presque complètement usés, mais intgralement dus. La viande et le pain qu'ont consommés ces gens, depuis la même époque, sont encore à leur débit dans les livres du fournisseur. Sur les factures du bottier, de l'épicier, du marchand de bois et de charbon, il n'y a pas un seul sou de payé; la blanchisseuse elle-même, qui vit un jour le jour, est renvoyée chaque semaine avec des promesses ou des prétextes plus ou moins habiles. Ces gens ont des chevaux et boivent les meilleurs vins, mais ils ne rendent point le salut à l'honnête homme qui les fait vivre et qui leur ôte respectueusement son chapeau. Ils ne sont pas l'exception, hélas! ils sont le grand nombre. — *Extrait d'un journal anglais.*

— Philarète Chaslos avait commencé par faire des vers, — comme tout le monde. A la longue, il était devenu si rebelle à la prosodie qu'il ne savait plus parler un seul distique.

Il se montrait émerveillé d'un tour de prestidigitation poétique qu'il avait vu exécuter à Méry, un soir, chez Orfila, le

doyen de l'Ecole de médecine. On jouait à remplir des bouts rimés. Le tout vint à l'auteur d'*Héra*, qui avait à accoupler ces quatres rimes :

Fête,
D'où,
Fait,
L'ou.

Et voici ce que Méry avait improvisé :

Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte intitulée de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 10 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1^{er} Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BÉREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de St. Luc de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " L'Islet.

F. H. GIASSON, " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Ongu-ville.

L. O. ROUSSEAU, Châteauguay.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ANSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,

10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. J U N E A U

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

— DE LA —

PROVINCE DE QUÉBEC.

Le JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'Instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs.....0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

3 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00

Au-dessus de 3 lignes, par ligne.....0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adressez : Journal de l'Instruction publique, Québec. — Affranchir.

Imprimerie de Léger Brunelle, 9, rue Belle, Québec.